Univerzita Karlova

Filozofická fakulta

Ústav románských studií

Diplomová práce

Bc. Klára Šošolíková

Les emprunts français concernant les domaines de la boulangerie et de la pâtisserie artisanales utilisés en tchèque

French loanwords concerning the field of artisanal baked goods and confectionery used in Czech

Francouzské přejímky z oblasti řemeslného pekařství a cukrářství užívané v češtině

Praha 2022 Vedoucí práce: Mgr. et Mgr. Radka Mudrochová, Ph.D.

Prohlášení:

Prohlašuji, že jsem diplomovou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze, dne 22. 7. 2022

Klára Šošolíková

Poděkování

Srdečně děkuji paní Mgr. et Mgr. Radce Mudrochové, Ph.D. za vedení mé diplomové práce, za všechny rady, podněty i připomínky a zejména za čas, který mi věnovala.

Klíčová slova (česky)

přejímky, lexikologie, francouzština, cukrářství, řemeslné pekařství, francouzská gastronomie

Klíčová slova (anglicky):

loanwords, lexicology, French language, confectionery, artisanal baking, French gastronomy

ABSTRAKT

Diplomová práce se zabývá francouzskými přejímkami z oblasti řemeslného pekařství a cukrářství užívanými v češtině. Teoretická část podrobněji zkoumá koncepcí jazykových přejímek a výpůjček všeobecně, za účelem syntézy poznatků o tomto fenoménu, který bude dále rozvinut ve druhé části práce. Blíže také specifikuje historii cukrářského a pekařského oboru ve Francii a v České republice. Cílem praktické části práce je zjistit způsob a podobu užívání vybraných jazykových přejímek z této oblasti mezi rodilými mluvčími češtiny, s důrazem kladeným nejen na frekvenci jejich použití, ale také na fonetická specifika související s jejich výslovností. K tomuto účelu je využito sociolingvistické šetření v podobě dotazníku a rozhovoru.

ABSTRACT

The thesis deals with French loanwords from the field of artisanal baking and confectionery used in Czech. The theoretical part explores in more detail the concept of linguistic borrowings in general, in order to synthesize the knowledge of this phenomenon, which will be further developed in the second part of the thesis. It also specifies the history of the pastry and baking industry in France and in the Czech Republic. The aim of the practical part of the thesis is to determine the manner and form of use of selected loanwords from this field among native Czech speakers, with emphasis not only on the frequency of their use, but also on phonetic specifics related to their pronunciation. For this purpose, a sociolinguistic research in the form of a questionnaire and an interview is used.

Table des matières

INTRODUCTION.....9

I. PARTIE THÉORIQUE.....10

1 Évolution de la langue et du lexique.....10

2 La néologie et le néologisme.....12

2.1 Néologisme formel.....12

2.2 Néologisme sémantique.....13

2.2.1 Calque.....13

3 L'emprunt.....15

3.1 Définitions de l'emprunt linguistique.....15

3.2 Quelques précisions terminologiques.....16

3.2.1 Pérégrinisme.....17

3.2.2 Xénisme.....18

3.3 Le processus d'emprunt et ses étapes.....18

3.3.1 Interférence.....19

3.3.2 Adaptation.....19

3.3.3 L'intégration.....20

3.4 Critères d'identification de l'emprunt.....21

3.4.1 Aspect graphique.....21

3.4.2 Aspect phonétique.....21

3.4.3 Aspects morphologiques et syntaxiques.....22

3.4.4 Aspect sémantique.....22

4 Différentes conceptions de la typologie de l'emprunt linguistique en tchèque et en français.....23

4.1 Typologie de l'emprunt dans le milieu linguistique tchèque.....23

4.1.1 Incohérence terminologique dans le cas des appellations *výpůjčka, přejímka* et *přejaté slovo*.....23

4.1.2 Classification de l'emprunt selon František Čermák.....24

4.1.3 Classification de l'emprunt selon Diana Svobodová.....26

4.2 Typologie de l'emprunt dans le milieu linguistique français.....28

4.2.1 Classification de l'emprunt selon Jean-François Sablayrolles.....28

4.2.2 Classification de l'emprunt selon John Humbley.....31

4.3 Synthèse.....35

5 Les gallicismes en tchèque.....36

5.1 Définition des gallicismes.....36

5.2 Analyse de l'orthographe et de la phonologie des gallicismes.....37

5.3 Le rôle des systèmes vocaliques tchèque et français dans le processus d'emprunt linguistique.....38

5.3.1 Représentation des voyelles orales.....38

5.3.2 Représentation des voyelles nasales.....39

5.3.3 Représentation des consonnes et des semi-voyelles.....39

5.4 Emprunts substantifs et leur analyse du point de vue morphologique.....40

5.4.1 Substantifs se terminant par un graphème -o en français.....41

5.4.2 Substantifs se terminant par un graphème -u en français.....41

5.4.3 Substantifs se terminant par un graphème -a en français.....41

5.4.4 Substantifs se terminant par un graphème -i/-y en français.....42

5.4.5 Substantifs se terminant par un graphème -é en français.....42

5.4.6 Substantifs se terminant par un graphème -e en français.....42

5.4.7 Substantifs se terminant par une voyelle nasale en français.....43

5.4.8 Substantifs se terminant par une consonne prononcée en français.....43

5.4.9 Substantifs se terminant par une consonne non-prononcée en français.....44

5.5 Emprunts de nature non-substantive.....44

5.6 Champs sémantiques des gallicismes en tchèque.....45

5.6.1 Sciences naturelles et technologies.....45

5.6.2 Historie et lexique militaire.....46

5.6.3 Diplomatie et politique.....46

5.6.4 Culture.....46

5.6.5 Mode.....47

5.6.6 Mots expressifs.....47

5.7 Gallicismes gastronomiques.....47

5.7.1 Champs sémantiques des gallicismes gastronomiques en tchèque.....48

6 Histoire de la pâtisserie et de la boulangerie française.....50

7 Histoire de la pâtisserie et de la boulangerie tchèque.....52

II. PARTIE EMPIRIQUE.....55

8 Méthodologie.....55

8.1 Définition du corpus.....55

8.2 Formulation des hypothèses.....58

8.3 Méthode de recherche utilisée.....59

9 Résultats de la recherche.....61

9.1 Spécification des participants.....61

9.1.1 Le sexe.....61

9.1.2 L'âge.....61

9.1.3 Le niveau d'éducation.....62

9.1.4 Maîtrise des langues étrangères.....62

9.2 Analyse des emprunts linguistiques individuels.....63

9.2.1 Croissant.....63

9.2.2 Quiche.....64

9.2.3 Mille-feuille.....64

9.2.4 Canelé.....65

9.2.5 Macaron.....66

9.2.6 Pain au chocolat.....66

9.2.7 Éclair.....67

9.2.8 Financier.....68

9.2.9 Tartelette.....68

9.2.10 Paris-Brest.....69

9.3 Connaissance des emprunts linguistiques entre les hommes et les femmes.....69

9.4 Synthèse.....70

Conclusion.....73

Résumé.....75

Résumé.....76

BIBLIOGRAPHIE.....77

SITOGRAPHIE.....80

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES.....82

ANNEXE.....83

INTRODUCTION

Dans ce mémoire de master, nous nous focaliserons sur le phénomène des emprunts au français dans la langue tchèque, plus spécifiquement aux emprunts concernant les domaines de la boulangerie et de la pâtisserie. L'objectif principal de ce travail est d'analyser la diffusion et l'utilisation de ces emprunts parmi les locuteurs tchèques.

Le travail est divisé en deux parties principales – la partie théorique et la partie empirique. Dans la première partie de ce mémoire, nous effectuerons une synthèse théorique des connaissances sur les emprunts linguistiques en général, ce que nous servira comme base pour l'élaboration de la partie empirique. Nous présenterons d'abord le concept linguistique d'emprunt, nous parlerons brièvement de la néologie et ensuite nous discuterons des définitions de ce phénomène, dont les conceptions diffèrent parmi les linguistes. Dans cette partie, nous effectuerons également une analyse contrastive des typologies d'emprunt dans l'environnements linguistiques tchèque et français. Nous examinerons en particulier des processus individuels et étapes d'emprunt linguistique et des moyens d'adaptation des emprunts dans la langue cible.

Ensuite nous parlerons brièvement de l'histoire des métiers de la boulangerie et de la pâtisserie en France et en République tchèque.

Le sujet principal de la partie empirique de ce mémoire sera un corpus formé d'emprunts du domaine donné sur lequel notre recherche sera basée. Appuyé sur une recherche sociolinguistique effectuée par l'évaluation d'un questionnaire et des entretiens, le travail cherche à savoir comment et dans quelle mesure les mots directement empruntées au français sont effectivement utilisés en tchèque.

Le sujet abordé dans ce mémoire nous touche personnellement. L'auteure se consacre au secteur de la boulangerie artisanale et de la pâtisserie au niveau de sa profession. En France, la tradition de ce savoir-faire remonte à plusieurs centaines d'années, et est toujours aussi populaire aujourd'hui. En République tchèque, nous pouvons parler de *la renaissance* de ce domaine notamment au cours de la dernière décennie. Il reste que la France est une grande source d'inspiration gastronomique, y compris les branches de la boulangerie et de la pâtisserie. Cette inspiration se reflète, entre autres, dans le lexique emprunté. D'un point de vue linguistique, ce domaine offre des thèmes de recherche intéressants, y compris celui que nous avons décidé de traiter dans ce mémoire.

I. PARTIE THÉORIQUE

1 Évolution de la langue et du lexique

La langue est un élément vivant qui est en constant mouvement. Cette fluidité est liée aux changements qui se produisent dans les sociétés humaines – le progrès technologique, les changements sociaux, les tendances mondiales, les épidémies, les guerres – ceux-ci sont parmi les facteurs qui exigent les dénominations des nouvelles réalités. L'émergence des nouveaux mots est liée à ce phénomène. De même, si certains mots perdent leur pertinence et leur utilité dans la société, ils finissent par disparaître.

Si nous examinons l'évolution de la langue d'un point de vue diachronique, nous pouvons constater que le tchèque et le français ont souvent pour base des mots dérivés du latin ou du grec. De nombreux mots français proviennent d'un fonds primitif très ancien, antérieur aux premiers témoignages écrits. (Niklas-Salminen, 2015, p. 137). Dans le lexique du français, nous trouvons un petit nombre de mots d'origine celtique et gauloise, dont la plupart font référence aux secteurs agricole, végétal ou animal. (la boue, la ruche, la charrue, le mouton). Le fonds latin vulgaire a façonné le lexique du français de manière beaucoup plus forte et malgré le passage du temps et la modification de la prononciation, ces mots font partie du français contemporain en grand nombre. À partir de la plupart de ces mots, le français tend à créer de nouveaux mots par des processus de dérivation et de composition. Le riche stock de préfixes et de suffixes latins qui sont encore couramment utilisés aujourd'hui, à la fois en français et en tchèque, sert également à cette fin.

Quant au latin, il a beaucoup emprunté au grec. Les relations commerciales et politiques entre les deux territoires linguistiques même avant l'avènement du christianisme ont eu une influence considérable sur le nombre de mots que le latin a emprunté au grec. Parmi les mots qui avaient ainsi pénétré dans le latin vulgaire et qui ont ensuite été adoptés par le français, on trouve : *amande, baptême, église, chambre, cerise, menthe, huître, parole, ... (ibid.* p.137 – 138) Un grand nombre de préfixes et de suffixes très productifs sont passés du grec au français et même au tchèque.

L'adoption de mots de langues étrangères est un phénomène constant, et si nous faisons l'abstraction des éléments de base fournis par le latin et le grec, nous pouvons observer une grande tendance à emprunter également aux autres langues européennes modernes. Quant au tchèque, en plus des mots hérités du latin et du grec, nous observons le plus grand nombre de mots empruntés à l'allemand, suivi de l'anglais et du français. En français, nous notons un grand nombre de mots empruntés à l'italien surtout à l'époque de

la Renaissance, ce qui a provoqué l'expansion du lexique français dans les domaines de la littérature, de l'art, de la guerre, des sports et de la gastronomie.

L'espagnol, le portugais, l'allemand et l'arabe ont également fourni de nouveaux mots au français. En revanche, la pénétration de l'anglais dans le lexique français est une chose relativement nouvelle. Avant le XVIIIe siècle, les emprunts à l'anglais étaient rares, mais l'essor social et politique des États-Unis et de l'Angleterre a provoqué une augmentation massive du nombre de mots pénétrés de l'anglais, notamment ceux liés au commerce (*discount, marketing*), à la culture (*jazz, rock*), au sport (*football, bowling*), au cinéma (*script, western*), et au journalisme (*reporter, flash*). Il est certain que le français a été influencé par d'autres langues du monde au fil du temps, mais il ne faut pas oublier des influences qui viennent du français lui-même – les dialectes, les variantes régionales ou l'argot ont tous laissé leur marque sur la langue. (*ibid.,* p. 139 – 140)

2 La néologie et le néologisme

Le sujet principal de ce travail est l'enquête sur l'usage actuel de la langue, ses nouvelles tendances et l'emprunt de mots d'une langue à l'autre. La science traite de ces phénomènes en détail s'appelle *la néologie*. Composé des formants grecs *néo-* « nouveau » et *-logie* « parole, discours », ce terme désigne le processus de création de nouveaux mots. Ce nouveau mot, appelé *le néologisme,* peut être défini comme une unité nouvelle, de nature lexicale, dans un code linguistique défini. (*ibid.,* p.140) Nous pouvons constater que toutes les langues vivantes intègrent des néologismes dans son lexique afin de pouvoir suivre l'évolution de la société et fournir des moyens de communication adéquats.

Lorsque nous parlons des facteurs influençant la nécessité de la création de nouveaux mots, nous faisons la distinction entre *la néologie spontanée* et *la néologie dirigée*. La néologie spontanée naît du besoin des locuteurs de créer de nouveaux mots lorsqu'ils ressentent un manque de moyens appropriés pour exprimer un certain phénomène. Parmi des néologismes de ce type, nous trouvons également des *« créations de circonstance »,* qui naissent et disparaissent en même temps qu'une circonstance unique qui a provoqué leur création.

Les autres mots de cette catégorie sont *des hapax,* c'est-à-dire des mots, souvent d'une seule occurrence, qui ne correspondent qu'au style d'une œuvre ou d'un auteur et qui ne seront probablement jamais lexicalisés. (*ibid.,* p. 140 – 141)

La néologie dirigée est un moyen de création des mots qui résultent de décisions d'ordre politique. L'organisme qui soutient et coordonne les actions liées à la création de néologismes en France est *La délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).* Cette institution, qui fonctionne sous les auspices du ministère de la culture, publie les néologismes approuvés au *Journal officiel. (ibid.)*

Nous distinguons le néologisme formel, le néologisme sémantique et l'emprunt, qui sera la notion de base de ce travail.

2.1 Néologisme formel

La néologie formelle est basée sur un système de règles que nous appelons les « procédés de formation ». Certains linguistes font une distinction entre la « création primitive » et la « création conventionnelle ». La création primitive se caractérise par la production de mots complètement nouveaux et qui n'ont aucune base

historique sur les mots déjà existant dans la langue. (ex. *kodak*) Cependant, il faut préciser que ce moyen de la formation des mots est très rare car il est difficile de créer un mot sans aucun rapport aux éléments ou aux unités lexicales qui existent déjà.

« La création conventionnelle », au contraire, utilise des éléments déjà existants de la langue et suit les méthodes classiques de formation des mots parmi lesquelles nous pouvons inclure deux procédés principaux pour le français – dérivation et composition. Les autres procédés de formation - l'abréviation, la siglaison et l'amalgame, sont fréquents aussi.

2.2 Néologisme sémantique

Un néologisme sémantique consiste à créer un sens nouveau pour un mot existant. (*ibid.,* p. 143) Ce phénomène peut correspondre à la dénomination d'une nouvelle réalité, (par exemple *la souris* de l'ordinateur) ou à une modification due à l'influence d'une autre langue (par exemple le verbe français *réaliser* qui signifiait à l'origine surtout « exécuter » ou « accomplir » prend maintenant le sens de « se rendre compte » sous l'influence du verbe anglais *to realise*.

Les moyens de la néologie sémantique comprennent également la métaphore, métonymie et la conversion. La néologie par conversion (appelé aussi dérivation impropre) consiste à la fois en une modification lexicale et syntaxique. La morphologie d'un mot reste inchangée, alors que sa catégorie grammaticale change. Une dérivation impropre peut se manifester par la substantivation des verbes *(manger et le manger),* par adverbialisation des adjectifs *(parler bas, voir clair),* ou par d'autres changements entre les parties du discours.

Les antonomases sont aussi classées comme néologismes sémantiques par certains linguistes. Ce terme désigne une figure qui consiste à remplacer un nom commun par un nom propre (un *Tartuffe* : un hypocrite, une *Pénélope* : une épouse fidèle) ou, à l'inverse, à remplacer un nom propre par un nom commun (le *Saveur* : Jésus-Christ). Les antonomases qui deviennent d'usage courant (*poubelle, silhouette, bordeaux, harpagon*, …) finissent par se lexicaliser et sont incluses dans les dictionnaires usuels. (*ibid.,* p. 144)

2.2.1 Calque

Un type spécifique de néologisme sémantique, qui peut être considéré comme une variante d'emprunt, s'appelle le *calque.* Sa formation est basée sur la transposition littérale d'un signifiant d'expression étrangère dans le système de la langue d'accueil. Il s'agit donc

d'un mot nouveau, qui est cependant formé à partir d'éléments préexistants. En français, ce sont souvent des mots composés dont la forme a été adoptée de l'anglais. Prenons les mots *lune de miel* (ang. *honeymoon*), *gratte-ciel* (ang. *skyscraper)* ou *parachute doré* (ang. *golden parachute)* qui sont des exemples typiques de cette sorte de néologismes. Dans le milieu linguistique français, les calques sont souvent privilégiés aux emprunts, en raison de leur capacité à créer une nouvelle expression sur la base de mots français déjà existants. Ceci dit, les formants issus des langues classiques sont souvent utilisés pour la création des calques scientifiques ou techniques : *excavatrice* (ang. *bull dozer), oléoduc, gazoduc* (ang. *pipe-line*) (*ibid.* p. 149 – 150)

3 L'emprunt

La mondialisation et les phénomènes associés de développement technologique, de commerce international et des échanges humains et matériels favorisent de plus en plus l'adoption du lexique d'une langue à l'autre. L'emprunt représente une nécessité de nommer efficacement des nouvelles réalités qui se produisent à l'époque actuelle.

Le terme d'emprunt linguistique signifie, de manière simplifiée, l'adoption du lexique d'une langue dans une autre. Il va sans dire que plus les nations et les territoires linguistiques sont proches, plus le degré d'échange lexical augmente entre eux.

Contrairement aux autres processus de formation de mots nouveaux évoqués ci-dessus, l'emprunt se distingue par le fait qu'il se produit sans utiliser d'éléments déjà existants dans la langue cible. Les emprunts sont incorporés dans la langue comme des unités isolées, leur émergence n'est pas motivée. (*ibid.,* p. 144)

3.1 Définitions de l'emprunt linguistique

Étant donné que l'emprunt linguistique est le thème principal de ce travail, il est important de fournir quelques informations de base sur ce concept comme point de départ. L'expression *emprunt* est généralement répandue et utilisée par la majorité de linguistes. En français, le terme emprunt est employé avec deux sens distincts : il désigne soit l'action d'emprunter, soit l'élément emprunté. Cette confusion verbale n'est pas présente dans toutes les langues. Par exemple, la langue tchèque emploie les expressions *výpůjčka*, *přejímka* ou *přejaté slovo* pour le mot emprunté et *přejímání* pour désigner l'action d'emprunter. (Pešek, 2007, p.13)

La signification et la conception de l'emprunt varient selon les linguistes et par conséquent, les définitions du terme emprunt sont différentes d'un auteur à l'autre. L. Deroy (1980) décrit l'emprunt comme :« *une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté* ». Cette définition pourrait sembler trop courte et vague, ne portant que sur le mot emprunté lui-même et négligeant la complexité du phénomène.

J. Rey-Debove (1973) propose la définition suivante :« *Processus par lequel une langue L1 dont le lexique est fini et détérminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 (également fixe et déterminé dans l'instant T). Ce processus se déroule de l'instant T à*

l'instant T', le temps écoulé entre T et T' est très variable et correspond à la codification plus ou moins rapide d'un élément de discours dans la langue ». Cette définition comprend déjà le terme emprunt comme un processus. Cependant, il ne traite que les emprunts lexicaux et omet certains autres types d'emprunts, que nous préciserons plus loin dans ce travail.

Proposons une troisième définition donnée par J. Dubois (1999) dans l'ouvrage *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* :« *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunt* ». Cette définition nous semble être la plus concise, car elle comprend le concept d'emprunt comme un élément emprunté, mais aussi comme un processus, et en même temps, elle prend en compte d'autres unités de la langue que seules les lexicales. Elle n'exclut même pas les cas d'emprunts sémantiques ou d'emprunt de l'expression sans contenu.

Nous tenons à préciser que, malgré la fluidité du sens de ce mot parmi les linguistes, nous avons choisi d'employer le terme *emprunt* s'appuyant sur la dernière définition mentionnée.

3.2 Quelques précisions terminologiques

Les linguistes font souvent la distinction entre les *emprunts nécessaires* et les *emprunts superflus*. En effet, tous les emprunts qui s'imposent dans la langue peuvent être considérés comme des emprunts nécessaires. Il s'agit souvent de termes techniques qui introduisent une nouvelle réalité qui n'a pas encore été représentée dans la langue emprunteuse. Le concept de « nouvelle réalité » est très important dans le domaine des emprunts linguistiques, car il constitue souvent un facteur important qui facilite le transfert des mots entre les langues. Un nombre considérable d'emprunts linguistiques expriment un type de réalité exotique, propre à une culture particulière. Ensuite, il est courant d'adopter plusieurs mots qui appartiennent au même champ lexical, il s'agit souvent d'un domaine très développé dans la culture de la langue source – la musique (*crescendo* et d'autres termes musicaux empruntés à l'italien*)*, des danses (*capoeira* : danse brésilienne*)*, des arts (*bravo),* des aliments et des préparations culinaires (*falafel, lassi)*. Ce type d'emprunts trouve sa justification principalement dans la nécessité de nommer les nouvelles réalités, qui proviennent souvent de cultures très éloignées, dans un souci de justesse et d'exactitude. (Niklas-Salminen, 2015, p. 145)

Aux emprunts nécessaires s'opposent les « *emprunts superflus* » dont l'adoption par la langue emprunteuse n'est pas considérée comme indispensable. Ces mots comprennent par exemple *football, jogging* ou *stressé.* Un facteur problématique à cet égard est que la grande majorité de ces mots peut être remplacée par des équivalents français (même pour les autres langues). La cause de ces emprunts est principalement due à des nuances sémantiques plus précises. Dans de nombreux cas, un mot étranger semble plus sophistiqué que son équivalent national. En France, les linguistes ont tendance à remplacer ce type d'emprunts par des mots français. Dans les dictionnaires, nous trouvons des recommandations officielles pour remplacer les emprunts « contestables ». (*ibid.,* p.146)

Nous distinguons également le terme *emprunt indirect.* Nous en parlons si l'unité lexicale empruntée à une langue a déjà été emprunté par cette langue à une autre. Ce phénomène s'observe, par exemple, dans le mot *haptique.* L'allemand, où il apparaît sous la forme « *haptisch* », a emprunté ce mot au français, mais le français avait déjà emprunté ce mot au grec.

Ensuite, lorsque le mot provient du dialecte parlé sur le territoire national, nous parlons *d'emprunt interne.* En français, il s'agit de mots tels que *béret* (mot béarnais)*, brancard* (mot normand) *ou cabri* (mot provençal). Nous parlons également d'emprunts internes dans les cas où des nouveaux mots sont empruntés à une aire linguistique particulière, ce qui est généralement dû à des facteurs coloniaux ou à une appartenance politique, comme, par exemple, le français du Québec. Quelques mots qui ont entré en français hexagonal du français du Québec sont entre autres *courriel* (mot-valise composé des mots courrier et électronique) ou *autoneige* (apocope d'automobile et de neige).

Dans la terminologie lexicologique, nous faisons la distinction entre les termes proches *emprunt, xénisme* et *pérégrinisme*. Bien que la distinction entre ces trois termes ne soit pas toujours nette, il est utile de prendre en compte les différents degrés d'adaptation de ce type des mots par rapport à l'usage discursif. Le degré d'intégration dépend du temps, de la fréquence et de la perception des mots étrangers par les locuteurs. (Niklas-Salminen, 2015, p. 147)

3.2.1 Pérégrinisme

Dans son ouvrage *Dictionnaire de la lexicologie française* Tournier définit le terme *pérégrinisme* comme suit : « n. m. (du latin *peregrinus,* voyageur de passage, pèlerin) Mot emprunté à une langue étrangère et employé dans le discours, mais non intégré dans la

langue proprement dite et surtout utilisé comme élément de couleur locale, à propos d'un pays étranger. » (Tournier, 2017, p. 275) Comme exemples, nous pouvons citer *fish and chips* ou *half-pint,* pérégrinismes trouvables aussi bien en français qu'en tchèque. Le premier terme fait référence à une spécialité culinaire originaire d'Angleterre, tandis que le second exprime une unité de mesure. Il ne faut surtout pas confondre le terme *pérégrinisme* avec le *xénisme* dont le degré d'adaptation dans la langue est différent.

3.2.2 Xénisme

Selon la conception de Tournier le terme xénisme signifie : « *n. m. (du grec xenos « étranger ») – Lexie emprunté à une langue étrangère, classique ou moderne, et perçue par une majorité d'usagers comme étant un élément étranger qui n'est pas pleinement intégré à la langue française. Les dictionnaires distinguent souvent ce type de lexies en le présentant en italiques* ». (*ibid.*, 2017, p. 359) À titre d'exemples, Tournier cite des termes latins qui sont souvent utilisés dans le discours scientifique : *de facto, de jure, a contrario.*

3.3 Le processus d'emprunt et ses étapes

Le phénomène du contact des langues est le plus clairement illustré par le processus d'emprunt, d'adaptation et d'intégration des moyens linguistiques.

Le d'emprunt se réalise sur la base d'un contact direct entre deux systèmes linguistiques : la langue source[1] et la langue cible.[2] La langue cible joue un rôle actif dans ce processus, mais elle peut lui-même devenir une langue médiatrice pour une troisième langue, qui se transforme ainsi en la langue cible.

La langue médiatrice influence généralement dans une certaine mesure la forme graphique, la prononciation ou la forme sémantique du moyen linguistique dans la langue cible. Ceci peut être illustré par le cas du lexème tchèque *banka*, dont la forme renvoie à la forme originale du lexème italien *banca*, mais la forme *bank* indique également que le mot a été adopté en tchèque indirectement via l'allemand (*Bank*).

L'emprunt est un phénomène sélectif dans toutes les langues. Le facteur de motivation qui facilite l'adoption d'un moyen linguistique d'une langue étrangère est généralement une lacune dans la langue cible, qui repose sur les besoins de communication de la société utilisant cette langue et qui doit être comblée.

[1] Également appelé *langue prêteuse.* En tchèque *jazyk výchozí*

[2] Également appelé *langue emprunteuse*. En tchèque *jazyk přijímací (cílový, přebírající)*

Une situation typique dans laquelle une langue recourt aux emprunts est le besoin de dénomination de réalités étrangères, c'est-à-dire de phénomènes de l'environnement de la langue source (en tchèque, par exemple, les mots *croissant* et *crêperie* du français). D'autres raisons incluent la nécessité de nuances d'expression, ou l'analogie avec des emprunts antérieurs. Cependant, l'emprunt lexical peut également se produire en raison de la simple réticence des traducteurs de textes à rechercher des équivalents locaux. (Svobodová, 2009, p. 22)

Pour décrire les étapes qui mènent à l'emprunt d'une langue dans une autre, nous suivrons la terminologie de Furdík (1994), qui distingue trois étapes fondamentales dans la réalisation du contact entre deux langues : l'interférence, l'adaptation et l'intégration. Nous allons maintenant préciser les spécificités de chacun d'entre eux.

3.3.1 Interférence

L'interférence entre deux langues survient lorsqu'il y a un emprunt initial, plutôt accidentel, d'un élément linguistique. Il s'agit d'une situation où un élément de la langue étrangère est utilisé dans un sens et une forme donnée dans un contexte particulier.

Cette impulsion initiale ne signifie cependant pas son adaptation ou son intégration automatique au système de la langue cible. Il peut s'agir d'un élément occasionnel, utilisé à des fins d'actualisation linguistique motivée, par exemple, par une volonté de distinguer ou de stimuler l'attention du destinataire.

Il peut également être utilisé de manière non intentionnelle, par exemple par analogie avec un autre élément linguistique ou en raison d'une traduction imparfaite d'un texte dans une langue étrangère. Dans ce cas, l'élément dans la forme et la signification données n'est habituellement pas repris, ou bien il est utilisé avec tous les attributs de l'extranéité comme un dispositif de citation ou dans le cadre du mélange de codes (code mixing), qui est souvent appliqué, entre autres, dans la publicité. (Svobodová, 2009, p. 23)

3.3.2 Adaptation

L'adaptation est un phénomène qui suit l'interférence et signifie s'adapter au système de langue cible. Nous examinerons les spécificités relatives à l'adaptation des emprunts linguistiques dans la section suivante.

L'adaptation est une condition préalable à l'emprunt de l'élément étranger dans la langue cible et à sa persistance et son existence dans celle-ci. Des mécanismes systématiques d'adaptation sont à l'œuvre à chaque niveau de langue, dont l'application est

individuelle et dépend du type de moyen linguistique, de la différence du moyen emprunté par rapport au moyen analogue autochtone et de l'état actuel de l'usage dans la langue cible. Des facteurs extralinguistiques tels que des aspects sociaux, psychologiques ou économiques, qui sont difficiles à prévoir et à influencer d'un point de vue linguistique, peuvent également jouer un rôle dans l'adaptation des lexèmes empruntés. (*ibid.*)

3.3.3 L'intégration

La troisième étape du processus d'emprunt est l'intégration, qui se produit à des degrés divers selon le type d'élément linguistique emprunté. Dans la phase d'initiation, les emprunts en langue étrangère restent à la périphérie du système de la langue cible. Leur pénétration ultérieure de la périphérie dans la zone de transition dépend principalement de leur nécessité sémantique et sociale. Ainsi, dans le cas d'emprunts lexicaux, on parle de trois zones lexicales : la périphérie, la zone de transition et le noyau du vocabulaire. Les éléments clés qui ont un impact dans le processus d'intégration sont la fréquence et le domaine d'utilisation des moyens empruntés.

À la périphérie du système, nous trouvons, par exemple, des éléments de sociolectes, c'est-à-dire des termes professionnels et d'intérêt, des argotismes et la terminologie, qui, par leur portée sémantique et communicative étroite, empêchent une utilisation plus universelle et une fréquence d'occurrence plus élevée des emprunts.

Cette situation peut être partiellement modifiée, par exemple, par l'apparition fréquente de ces termes dans les médias, lorsque leur utilisation se répand au-delà du groupe initial de communicants.

Les moyens formellement non adaptés, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas adaptés à la langue cible au niveau graphique, morphologique et phonologique, sont plus susceptibles de rester à la périphérie du système linguistique. Cependant, leur faible degré d'adaptation entraîne également un manque d'ancrage dans le système linguistique, ce qui est associé à un plus haut degré de variabilité d'emprunts linguistiques.

Les emprunts peuvent être imaginés sur un axe, où à un pôle nous trouvons des moyens intégrés et entièrement adaptés au système de la langue cible, tandis qu'à l'autre pôle de l'axe nous trouvons des moyens non adaptés et donc non intégrés. Entre ces deux extrêmes, nous trouvons tous les autres moyens qui, bien qu'elles soient couramment utilisées dans la langue, portent encore des traces d'étrangeté.

L'âge d'emprunt linguistique est également un facteur d'influence dans le processus d'intégration. Plus le délai écoulé depuis la phase initiale d'emprunt est long,

plus il est probable que les moyens concernés seront intégrés. Un autre facteur à considérer est le rôle que joue l'emprunt dans la langue cible du point de vue de la substitution et de l'équivalence avec les moyens autochtones.

L'intégration et l'adaptation complètes sont plus probables si les moyens linguistiques sont empruntés à des langues typologiquement similaires. (*ibid.,* p. 24)

3.4 Critères d'identification de l'emprunt

Dans le chapitre suivant, nous verrons comment nous pouvons identifier les emprunts linguistiques par les traits qui les distinguent du lexique de la langue cible. Plus précisément, nous discuterons les modifications graphiques, phonétiques, morphologiques et sémantiques qui sont associées aux emprunts.

3.4.1 Aspect graphique

Tout d'abord, nous pouvons identifier des emprunts linguistiques à travers certains aspects graphiques. Certains graphèmes peuvent suggérer directement que le mot en question provient d'une orthographe étrangère. Par exemple, en français, deux graphèmes consécutifs <ow> de *slow* ou <ck> de *snack* indiquent que le mot provient de l'anglais. En revanche, la présence de certains accents évoque l'origine française du mot, comme dans les termes *crème fraîche* ou *crêpe*, qui sont utilisés en anglais, mais aussi en tchèque.

Ces exemples illustrent uniquement les cas des mots dont la graphie n'a pas été assimilée. Dans d'autres cas, lorsque l'orthographe s'est partiellement adaptée à celle de la langue cible, la distinction ne doit être aussi claire. C'est le cas, par exemple, de la *redingote* (de l'anglais *riding coat*) ou du *bifteck* (*beef steak*). (Albert, 2014, p. 459)

3.4.2 Aspect phonétique

Les aspects phonétiques constituent un autre moyen d'identification des emprunts linguistiques. Nous pouvons constater, que même si la graphie originale est respectée, la prononciation du mot emprunté s'adapte plus ou moins au système de la langue cible. Certains éléments peuvent être remplacés par des équivalents de la langue emprunteuse. Les adaptations phoniques peuvent rendre le mot emprunté méconnaissable, si les deux systèmes phonologiques sont très différents. (Niklas-Salminen, 2015, p. 148) Par exemple, prenons la prononciation du mot *shampooing* qui est calqué sur le modèle anglais. Prononcé [ʃɑ̃.pwɛ̃] avec le suffixe -ing, ce mot a clairement été francisé au niveau phonologique.

Il convient également de mentionner le fait que les emprunts amènent souvent des phonèmes totalement nouveaux dans la langue. Dans le cas du français, le son [ŋ] de *parking*, importé de l'anglais, a été adapté aux sons français, contrairement aux [ð] de *think* et [θ] de *that,* qui n'ont pas été intégrés dans la prononciation. (Albert, 2014, p. 460)

3.4.3 Aspects morphologiques et syntaxiques

Ayant expliqué les spécificités graphiques et phonétiques, il est maintenant utile de se concentrer sur les aspects morphologiques et syntaxiques. Ces critères permettent souvent d'identifier la source d'un emprunt ou tracer l'intermédiaire qui a contribué à sa diffusion en lui prêtant sa marque. La structure des mots ou la présence de préfixes et de suffixes sont les principaux aspects morphologiques de l'identification des emprunts. (Deroy, 1956)

Le degré différent de modification d'un emprunt, lors de son passage d'une langue à l'autre, a un impact sur le processus de son adaptation. S'il s'adapte au système grammatical de la langue emprunteuse, son intégration au lexique peut fonctionner plus facilement. Nous pouvons mentionner l'exemple du verbe anglais *« to disqualify »,* qui a été emprunté en français sous la forme *« disqualifier ».* Grâce à sa francisation, il est couramment utilisé. Les substantifs dont l'orthographe n'est pas adaptée à celle de la langue cible peuvent être problématiques. La forme plurielle de ces unités lexicales peut être source d'ambiguïtés. Dans certains cas, deux variantes possibles sont admises, comme dans le cas des emprunts anglais *ladys* et *ladies* ou *gentlemans* et *gentlemen*. (Niklas-Salminen, 2015, p. 147)

3.4.4 Aspect sémantique

Des adaptations sémantiques des emprunts peuvent se produire lors du processus d'emprunt. Elles consistent à emprunter des mots qui sont intégrés dans la langue cible avec une nouvelle signification. Ce critère sémantique est le plus faible de tous les critères cités car il n'est pas suffisant pour démontrer l'étymologie des mots.

Si nous prenons le mot *« réaliser »,* qui est aujourd'hui aussi employé dans le sens *« se rendre compte »,* à première vue il peut sembler qu'il s'agit d'une évolution sémantique régulière de la vieille forme *« réaliser ».* Mais si nous tournons vers les sources historiques et examinons les attestations antérieures, nous pouvons constater que le changement sémantique ne peut être expliqué par l'usage antérieur du mot. En effet, sur le modèle anglais *« to realise »,* un sens alternatif lui a été attribué, et donc la seule preuve

de l'origine étrangère de ce mot dont la forme reste inchangée est l'aspect sémantique. (Deroy, 1956)

Dans certains cas de changements sémantiques, il arrive que l'emprunt ne reprenne qu'une partie du champ sémantique du mot. Par la suite, la langue emprunteuse peut s'écarter complètement de son sens originel, ce qui est le cas du mot *« slip »* qui signifie en anglais une combinaison de dame, alors qu'en français il s'agit d'un type de sous-vêtements différent. (Niklas-Salminen, 2015, p. 148)

4 Différentes conceptions de la typologie de l'emprunt linguistique en tchèque et en français

Dans le chapitre précédent, nous avons résumé les connaissances fondamentales sur le phénomène de l'emprunt linguistique. Nous avons cherché à définir ce terme en résumant les définitions des différents linguistes. Nous avons précisé quelques spécificités terminologiques relatives aux emprunts et évoqué les critères de leur identification. Maintenant, il nous semble pertinent d'examiner la typologie et la classification des emprunts. Dans le chapitre suivant, nous examinerons donc les typologies d'emprunts linguistiques mises au point par des chercheurs tchèques et français. Afin de mieux comprendre les spécificités des deux milieux linguistiques, nous allons ensuite synthétiser les résultats.

4.1 Typologie de l'emprunt dans le milieu linguistique tchèque.

Dans ce chapitre, nous comparerons deux typologies et conceptions choisies de l'emprunt dans le milieu linguistique tchèque. Aux fins de ce travail, nous avons choisi les conceptions de Čermák (1994) et de Svobodová (2009).

En premier lieu, nous considérons nécessaire de souligner l'incohérence de la terminologie tchèque. Le terme emprunt comporte plusieurs appellations dont la signification varie légèrement. Il convient donc de préciser d'abord ces termes.

4.1.1 Incohérence terminologique dans le cas des appellations *výpůjčka, přejímka* et *přejaté slovo*.

Výpůjčka, přejímka et *přejaté slovo* sont les trois termes les plus couramment utilisés pour désigner l'emprunt en tchèque. Bien qu'il s'agisse de mots dont la différence sémantique semble être minimale, certains auteurs ne les considèrent pas comme synonymes et recourent souvent à l'utilisation d'un seul d'entre eux.

Étymologiquement, le mot *výpůjčka* est formé du verbe vypůjčit (« emprunter »), tandis que les mots *přejímka* et *přejaté slovo* ronvoient tous deux au verbe přejímat (« adopter », « prendre »). (Kacprzak, Mudrochová, Sablayrolles, 2019, p. 73) La représentation de ces termes dans les dictionnaires tchèques n'est pas non plus uniforme. Dictionnaire en ligne *Wikislovník* considère les termes *výpůjčka, přejímka* a *přejaté slovo* comme synonymes. Il définit *přejímka* comme un mot, une locution ou une phrase empruntée à une autre langue. Dans la section des termes synonymes, il liste les termes *výpůjčka* a *přejaté slovo*.

Un autre dictionnaire en ligne, *Nový encyklopedický slovník češtiny*[3], propose le mot *výpůjčka* comme le terme principal, suivi du terme *přejímka* entre parenthèses. *Výpůjčka* est défini comme le résultat d'un contact linguistique entre deux ou plusieurs langues. Le dictionnaire précise encore, qu'en tchèque, les termes *přejímka* ou *slovo přejaté* sont parfois préférés au terme *výpůjčka*.

Slovník spisovného jazyka českého[4] comprend le mot *výpůjčka* et le définit d'abord dans son sens de « l'acte d'obtenir quelque chose par emprunt, comme de l'argent ou un livre ». En ce qui concerne le concept linguistique de ce terme, il ne mentionne que deux formes synonymes : *přejaté slovo* et *lexikální výpůjčka.*

Nous souhaitons préciser que, aux fins de ce mémoire, nous considérons que tous les trois termes principaux sont appropriés. De plus, nous nous intéresserons à la façon dont les auteurs traitent ces incohérences terminologiques.

4.1.2 Classification de l'emprunt selon František Čermák

Tout d'abord, il nous semble nécessaire de préciser comment František Čermák traite la dénomination incohérente des emprunts linguistiques en tchèque.

Dans son ouvrage *Lexikon a sémantika*, le terme *přejímka* domine. Cependant, l'auteur mentionne également entre parenthèses le terme *výpůjčka* comme une dénomination alternative du phénomène.

Dans sa conception, il distingue le lexique tchèque selon le critère principal de l'origine des lexèmes. Il divise les mots en deux catégories de base : *lexémy původem domácí* (lexèmes d'origine autochtone) et *lexémy původem cizí* (lexèmes d'origine étrangère).

[3] Nouveau dictionnaire encyclopédique du tchèque, disponible sur : https://www.czechency.org

[4] Dictionnaire de la langue tchèque conventionnelle, disponible sur : https://ssjc.ujc.cas.cz

Il désigne les lexèmes d'origine étrangère, comme nous l'avons déjà mentionné, par les mots *přejímka* ou *výpůjčka*. À propos de ces mots, l'auteur affirme qu'ils proviennent de différentes sources à différentes époques et sont souvent difficiles à distinguer des mots autochtones. L'auteur fait également remarquer que, d'après les analyses, environ un mot sur dix en tchèque est d'origine étrangère.

Selon l'auteur, il est également nécessaire de distinguer *internacionalismy* (les internationalismes) au sein des mots étrangers. Il s'agit de mots existant dans la plupart des langues majeures de l'Europe occidentale ou sous forme de lexèmes à base latine ou grecque, utilisés principalement comme termes scientifiques.

Les mots étrangers sont assez vaguement subdivisés en *slova cizí* (mots étrangers) et en *slova zdomácnělá* (mots domestiqués), c'est-à-dire ceux qui appartiennent déjà au système ainsi qu'à l'usage. Selon l'auteur, toutefois, il y a un problème de compréhension de ces mots. Faut-il les comprendre comme base de dérivation pour d'autres mots, ou autrement ? Le sentiment subconscient d'étrangeté est cependant facile à analyser. Il est dû à la présence de phonèmes et de graphèmes peu communs pour le tchèque (f, g, ü, etc.) et surtout aux combinaisons inhabituelles de ces phonèmes et graphèmes. Cependant, il n'est pas possible de mesurer objectivement le degré de domestication, hormis la fréquence, la force et la quantité de dérivation.

Selon Čermák, il est nécessaire de distinguer *lexémy cizí* (lexèmes étrangers) et *lexémy citátové* (lexèmes de citation), lesquels l'auteur peut utiliser dans le texte, mais qui ne sont pas intégrés et ne font pas partie du système de la langue cible et, si l'utilisateur s'en souvient, ce sera seulement comme liés à l'auteur donné ou à son œuvre (et donc effectivement une citation de celle-ci).

Il est possible d'analyser les lexèmes étrangers d'un point de vue formel. Selon ce critère, nous les définissons comme des mots provenant d'une source générale, ou bien internationale (*internacionalismy*), ou d'une source dans une langue spécifique (origine locale). Très souvent, cependant, l'origine est également mixte dans le sens où plusieurs langues ont été impliquées dans son parcours, voire dans la manière dont les internationalismes ont croisé des lexèmes d'origine locale.

Du point de vue sémantique, nous parlons d'une traduction spécifique d'un mot étranger – ce que nous appelons un *kalk* (calque). Il s'agit uniquement de l'emprunt des composantes sémantiques du mot. Il est donc difficile de désigner une langue particulière

comme langue source, à moins de considérer l'ensemble de l'étymologie et le parcours complexe qu'un tel mot a suivi.

Selon l'auteur, les calques sont des traductions littérales d'une langue, où leur forme est donc déterminée par la langue cible, tandis que leur sens et leur structure sont entièrement déterminés par la langue source. Les calques reposent habituellement sur une combinaison d'au moins deux formes dont la structure se reflète dans la forme finale. La plupart des calques sont formés par dérivation, composition ou collocation :

A) Dérivation : *názor* (all. *An-sicht*), *předložka* (lat. *pre-positio*)
B) Composition : *mrakodrap* (angl. *sky-scraper*), *blahořečit* (lat. *bene-dicere*)
C) Collocation : *běžný účet* (it. *conto corrente*), *udělat něčemu konec* (all. *Ende machen*)
D) Calques purement sémantiques : ont une structure interne polysémique, sont souvent très courte ou composés d'un seul morphème. À titre d'exemple, nous pouvons citer un calque international – les deux sens du mot courant (fluvial → électrique) : Eng. *current*, It. *corrente*, all. *Strom*, tch. *proud* ...

4.1.3 Classification de l'emprunt selon Diana Svobodová

Dans sa conception des emprunts aux langues étrangères, Diana Svobodová commente d'abord l'incohérence de la terminologie tchèque. Sur la base du degré de domestication (qui suit le degré d'adaptation formelle, c'est-à-dire, dans le cas de la langue tchèque, la « tchéquisation »), elle distingue deux types fondamentaux de lexèmes empruntés. *Slova cizí* (les mots étrangers), c'est-à-dire les lexèmes qui sont utilisés délibérément comme des lexèmes d'une langue étrangère, et *slova přejatá* (les mots empruntés), autrement dit ceux qui sont compris en tant que partie du vocabulaire de la langue cible. Des termes analogues pour ces deux types de mots en anglais sont *« foreign words »* et *« loan words »*.

D'après l'auteure, cette distinction terminologique est uniquement de nature classificatoire et n'est pas très souvent respectée par les linguistes. La différence de sens entre les deux termes ne fait pas systématiquement l'objet d'une distinction. Le terme *cizí slovo* (mot étranger) est utilisé comme synonyme du terme *slovo cizího původu* (mot d'origine étrangère) sans connotation d'étrangeté intentionnelle et est le plus utilisé tant au niveau profane que scientifique.

Svobodová considère les termes *slova přejatá* ou *cizojazyčné přejímky* (emprunts aux langues étrangères) comme des dénominations neutres pour tous les types d'éléments

lexicaux d'origine étrangère. En revanche, elle juge moins approprié le terme *výpůjčky* qui, bien qu'il corresponde aux équivalents anglais *loandwords* et *borrowings*, évoque également une connotation suggérant l'aspect de retour d'un élément linguistique, ce qui semble irréaliste. Cependant, le fait que ces mots ne quittent jamais leur langue source et en font toujours partie, de sorte que le lexème est seulement « emprunté » par la langue cible, plaide en faveur de ce terme.

L'auteure mentionne un autre terme décrivant un lexème étranger non adapté – *xenismus* (xénisme). Il ne s'agit pas d'une dénomination très répandue, mais son contenu reflète la plupart des emprunts actuels. Il s'agit d'un terme désignant des éléments linguistiques et non linguistiques qui, en s'éloignant des normes de l'environnement donné, indiquent leur caractère étranger.

Svobodová divise ensuite les emprunts d'après leur origine. Elle fait remarquer que dans les des deux dernières décennies, les adoptions d'origine anglaise, appelées *anglicismy* (les anglicismes), ont été clairement dominantes. Elle mentionne également *germanismy* (les germanismes), qu'elle ne considère pas comme une dénomination appropriée, étant donné que l'allemand est à peine adopté en tchèque récemment. Bien que le lexique de la langue tchèque contienne un grand nombre de mots emprunté à l'allemand, ces mots se réfèrent pour la plupart à des étapes antérieures du développement de la langue tchèque et ont déjà été entièrement adaptés dans le lexique tchèque.

L'anglais est mentionné par l'auteure comme une langue qui fonctionne souvent seulement comme une langue médiatrice de l'emprunt de lexèmes dans la langue cible. Les langues d'origine dont proviennent ces lexèmes sont différentes.

Le groupe le plus nombreux d'expressions adoptées par l'anglais sont *romanismy* (romanismes). Svobodová précise que, selon diverses sources, un tiers à la moitié du lexique anglais est d'abord tiré des langues romanes, ou du latin. Ces romanismes originaux représentent jusqu'à 70 % de toutes les expressions empruntées à l'anglais vers le tchèque. Cependant, il serait incorrect d'appeler ces mots les romanismes, parce qu'il existe un grand nombre de lexèmes directement issus des langues romanes en tchèque. Parmi les expressions directement empruntées au français figurent par exemple, les mots *delikatesa* et *croissant*.

Comme Čermák, Svobodová mentionne également le terme *internacionalismy* (internationalismes), qu'elle appelle aussi *výrazy mezinárodní* (expressions internationales). Elle définit ce terme comme une dénomination des expressions à diffusion

mondiale, dont les langues sources ou intermédiaires sont des langues prestigieuses et importantes, à la fois européennes et non-européennes.

Au sein des expressions internationales, elle distingue encore le terme *evropeismy* (européanismes), qui ont généralement une base latine ou grecque et sont diffusés par une langue européenne prestigieuse.

Le dernier terme que l'auteure introduit dans sa conception des emprunts est celui de *pseudopřejímky* (faux emprunts). Il s'agit d'emprunts apparents ou inexacts qui, bien que leur forme se réfère à la langue source (le plus souvent l'anglais), sont dans une certaine mesure adaptés et n'apparaissent pas sous cette forme dans la langue source. Par exemple, les mots *happy end* (ang. *happy ending*) *gin tonic* (ang. *gin and tonic*) *gólman* (ang. *goal keeper*).

4.2 Typologie de l'emprunt dans le milieu linguistique français

Dans la section précédente, nous avons présenté deux classifications différentes de l'emprunt selon les auteurs tchèques. Dans ce chapitre, nous présenterons par analogie la notion de classification des emprunts sur deux concepts issus du milieu linguistique français. Pour ce faire, nous avons consulté les œuvres de Jean-François Sablayrolles (2000) et de John Humbley (1974).

4.2.1 Classification de l'emprunt selon Jean-François Sablayrolles

Dans son ouvrage *La néologie en français contemporain,* Jean-François Sablayrolles propose un classement des emprunts linguistiques fondé sur leur aspect formel et de leur mode de nouveauté. Il distingue les catégories d'emprunts suivantes :

1. Emprunt aux langues vivantes

Ce à quoi nous pensons généralement quand nous parlons d'emprunts. Bien qu'ils soient nombreux, nous pouvons parfois rencontrer des interprétations inexactes des critères. Certains mots que nous considérons comme des emprunts ne le sont pas vraiment, car ils n'existent pas dans la langue prêteuse. Ce type des mots s'appelle *les faux emprunts*, et c'est le cas par exemple du mot *tennisman* : un faux emprunt à l'anglais. La forme correcte est *tennisplayer.* Aujourd'hui encore, en raison de la mondialisation, l'anglais fournit un grand nombre d'emprunts au français et au tchèque – ces mots s'appellent les *anglicismes.*

2. Emprunt aux langues anciennes

Nous faisons la différence entre les recomposés, qui sont créés en français et les emprunts aux langues anciennes, qui ne sont pas possibles que pour des mots qui étaient attestés dans ces langues. Beaucoup de ces mots ont déjà été francisés et ne sont donc pas perçus comme des emprunts. Exemples anciens de ce type sont : *philanthropie, mélancolie, métope, migraine*

3. Emprunt à une langue véhiculaire (religion, culture, …)

Ces lexies se répandent en un grande nombre de langues à travers le mond : *dire amen à tout, entonner un alléluia, un SOS*

4. Xénisme, emprunt tel quel, alloglotte

Sablayrolles comprend le xénisme parmi les emprunts. Il le présente comme une lexie qui est sentie comme étrangère : elle n'a pas encore été intégrée.

5. Pérégrinisme

Le terme, qui n'est pas adopté par tous les linguistes et ceux qui l'utilisent ne l'emploient forcément pas dans le même sens. Le concept de pérégrinisme varie légèrement d'un auteur à l'autre. Sablayrolles mentionne, que ce terme n'est pas retenu chez J. Tournier, mais cette constatation n'est plus vraie, car Tournier utilise le mot pérégrinisme dans ses œuvres ultérieures.

Certains auteurs considèrent ces lexies comme des mots étrangers dont l'orthographe n'a pas été adaptée au français (*week-end),* ou des calques (*paquebot* sur le modèle anglais *packet boat*). D'autres utilisent le terme pérégrinisme uniquement lorsque l'orthographe du mot a été adaptée au français.

6. Calque morphologique, emprunt adapté, francisation

Il s'agit d'une francisation d'une lexie étrangère, dont nous gardons la structure ou l'image. Cet emprunt ne peut être reconnu que si nous connaissons la structure de la lexie étrangère dans la langue d'origine et que nous savons qu'elle est antérieure à la lexie française, qui a été modelée sur elle. Cf. *gratte-ciel, haut-parleur, libre-penseur, chou-fleur, vite-nourriture*

7. Calque sémantique, équivalence

Encore une fois, nous constatons qu'un tel d'emprunt ne doit pas être évident à première vue. Il faut un certain niveau de compétence linguistique pour pouvoir le reconnaître. Il s'agit de l'emprunt d'une acception nouvelle pour une lexie qui existe déjà dans la langue, sous l'influence d'une langue étrangère. C'est par exemple l'acception

« comprendre » pour *réaliser* d'après le modèle anglais et aussi l'acception « persienne » pour *jalousie* d'après l'italien.

8. Emprunt à un dialecte, régionalisme

Il est possible qu'une lexie dont l'usage est limité à une certaine aire géographique d'un milieu linguistique finisse par pénétrer dans la langue générale.

9. Emprunt à un sociolecte, à l'argot, etc.

Il s'agit des lexies qui ne sont utilisées que dans un type d'énoncé, dans certaines circonstances, ou parmi une classe sociale déterminée. Même ce type d'emprunts peut trouver une place dans la langue générale au fil du temps.

10. Emprunt à une forme ancienne de la langue

Il faut ici distinguer deux cas souvent confondus. Les *archaïsmes* : mots vieillis, et les *paléologismes* (terme suggéré par Sablayrolles) : les mots dont l'usage a disparu, mais qui ont connu une renaissance depuis, et les locuteurs ignorent souvent que ces mots existaient déjà longtemps. Un bon exemple d'un tel mot est *synergie* (qui existe depuis la fin du XVIIIe siècle).

11. Emprunt à un technolecte (par la langue commune)

Dans certains cas, la langue générale intègre des termes, qui n'étaient auparavant utilisés que dans le lexique de spécialité (termes des disciplines scientifiques, etc). Le mot *atomique*, qui signifie « relatif à la partie de la physique qui traite de l'atome » est désormais remplacé dans le vocabulaire scientifique par le mot *nucléaire.*

12. Emprunt d'un technolecte à un autre

Le développement des nouvelles technologies s'accompagne également de la nécessité de créer leur propre vocabulaire. Dans ce cas, il est fréquent que les domaines nouveaux empruntent aux domaines antérieurs, qui leur sont plus ou moins proches.

Par exemple, l'astronautique a repris de nombreux termes de l'aviation et l'aviation s'est enrichie du langage de la marine. De même façon, le mot *panne* signifiait à l'origine « absence de vent » qui immobilisait les bateaux à voile. Ensuite, ce terme a commencé d'être utilisé au domaine mécanique et sa signification s'est progressivement élargie pour désigner tout ce qui ne fonctionne pas.

13. Emprunt d'un technolecte à la langue commune

La langue courante pénètre parfois dans le lexique technique. Le mot *jupe* signifie un vêtement ainsi qu'une pièce de carrosserie automobile, et le mot *souris* est utilisé comme un accessoire d'ordinateur ou pour désigner un petit rongeur.

14. Emprunt avec fausse analyse

Dans certains cas, il arrive que les emprunts soient mal interprétés, ce qui donne lieu à une fausse analyse. Il s'agit de mots qui ne sont pas des emprunts, même s'ils en ont l'apparence. L'homonymie du paléomorphème *-mane* « folie manie » et de la lexie anglaise *man* « homme » est souvent appliqué et donne naissance aux mots comme *pyrowoman,* ou *self made mélomane*.

15. Emprunt avec calembour

Dans ce cas, il s'agit de jeux de mots basés sur les sonorités, par paronymie, mots-valises, etc. et contenant au moins une lexie étrangère : *œuf-course, allegro al dente.*

16. Emprunt à graphie incertaine

La néologicité peut également être indiquée par des hésitations graphiques qui produisent différentes formes d'un emprunt dans les sources écrites. Prenons l'exemple des mots *skidou* et *skidoo* employés dans deux revues pour dénommer un seul type de scooter des neiges.

4.2.2 Classification de l'emprunt selon John Humbley

En 1974, John Humbley a publié un article dans la revue *Cahiers de lexicologie* détaillant une typologie des emprunts. Il insiste notamment sur la nécessité de séparer l'approche descriptive et formelle de l'approche diachronique. L'auteur propose une classification qui a pour but de prouver que l'emprunt linguistique en tant que phénomène ne relève pas uniquement de la branche de la lexicologie, mais qu'il s'agit d'un domaine multidisciplinaire.

Au début de l'étude, l'auteur divise les emprunts linguistiques selon les critères de leur identification. Ce sont les aspects phonétiques, graphiques, sémantiques et syntaxiques. Nous avons déjà mentionné ces critères plus haut dans ce travail, ce sont des concepts que plusieurs linguistes ont mentionnés dans leurs ouvrages, pour notre travail nous nous sommes appuyés sur la classification de A. Niklas-Salminen (2015) et de S. Albert (2014).

Humbley vise une meilleure compréhension des mécanismes de la langue et propose donc une étude formelle dans laquelle il se réfère à Haugen qui a développé une typologie focalisée sur le processus d'emprunt. Comme Haugen, il définit deux concepts de base : *importation* et *substitution.* Il subdivise la catégorie de substitution en plusieurs sous-catégories, dont les plus importantes selon lui sont celle des calques et celle des emprunts sémantiques : les mélanges d'importation et de substitution sont également

déterminés comme les *hybrides* (ang. *loanblends*). (Humbley, 1974, p.57) Les structures hybrides peuvent être divisées en trois catégories :

1. Les radicaux hybrides

Selon l'auteur ce phénomène se produit uniquement à la langue parlée car nous voyons mal comment un morphème puisse être divisé pour permettre une substitution partielle. Les radicaux hybrides restent une forme rare.

2. Les dérivés hybrides

Ils sont composés de radicaux de la langue 2 et de morphèmes liés de la langue 1. Il s'agit souvent des emprunts faits à l'anglais par le français. Nous pouvons encore les subdiviser selon des classes de mots dans lesquels ce processus se produit.

a. Tous les verbes : En général, le verbe se forme par l'ajout d'une terminaison *-er* pour l'infinitif. C'est aussi le cas du mot *sprinter.* Nous avons pris le radical anglais sprint et puis nous avons ajouté le morphème *-er.* L'auteur précise, que les dérivations de ce type sont souvent utilisées à des fins humoristiques parce que le caractère insolite de la forme produit l'aspect comique.
b. Les dérivés nominaux : Le type d'hybrides employé surtout dans le langage sportif : *skiffeur = skiff + -eur, crawleuse = crawl + -euse*
c. Les adjectifs qui portent un suffixe adjectival : *drugstorien = drugstor(e) + -ien, swingant = swing + -ant*

3. Les lexies complexes hybrides

Ce type consiste en deux ou plusieurs morphèmes libres, dont au moins un est emprunté : *over-chemise, après spray crème, porte-containers* etc. Il s'agit de résultat de la traduction d'un élément de langue 1 tandis que l'autre reste en langue 2.

Cependant, l'auteur affirme que tous les types de formes hybrides sont plutôt rares et aborde ensuite des emprunts sémantiques et des calques :

- L'emprunt sémantique

Humbley définit l'emprunt sémantique comme une situation quand une substitution est complète au niveau de l'expression et seulement un sème du signifié est emprunté. Là encore, il se réfère à Haugen et à sa catégorisation des emprunts sémantiques. Il en existe trois types.

1. Homologues : Transferts sémiques dans la situation où les signifiants dans les deux langues ne sont pas analogues. Il est suffisant pour un mot dans la langue source d'avoir un sème en commun avec un mot de la langue I ; il est donc possible de transférer un autre sème du mot étranger au mot de la langue I. Selon cette définition, nous pouvons constater que le mot *épervier* (partisan de la guerre) est un emprunt sémantique sans analogie sur le plan formel mais homologue avec l'anglais *hawk* sur le plan sémantique. Le sème « oiseau rapace » est commun au français *épervier* et au mot anglais *hawk.* (Humbley, 1974, p. 58)
2. Analogie : Selon l'auteur nous rencontrons plus souvent l'analogie formelle, qui sert de déclencheur au transfert sémique. Lorsqu'un mot de la langue 2 est similaire à un mot de la langue 1 sur le plan formel, et qu'en plus il a au moins un sème en commun, l'emprunt d'un deuxième sème est favorisé. Prenons l'exemple des mots *papier* et *paper* (ang.) : Ils ont au moins un sème en commun, support de l'écriture et une forme semblable. Selon Humbley, la plupart des glissements de sens appartiennent dans cette catégorie ou l'intégration est rendue possible par l'aspect formel tant que par celui du contenu.
3. Homophones : Catégorie formée par les mots qui ressemblent à un mot étranger uniquement par le signifiant : le sens de la langue source peut être donné à son homophone dans la langue I. (Humbley, 1974, p. 61)

- Calque

Dans la partie suivante de l'étude, l'auteur discute en détail le calque, qu'il classe ensuite sur plusieurs niveaux. Il définit le calque comme la reproduction d'une structure lexicale étrangère avec des éléments de la langue I, qui a un sens différent de celui de la somme des éléments et qui, en principe, correspond au modèle. (Humbley, 1974, p. 62) L'auteur affirme que nous pouvons nettement distinguer le calque de l'emprunt sémantique car en formant un calque, multiples éléments se combinent pour former une nouvelle lexie tandis que l'emprunt sémantique ne produit pas de lexie différente (sauf le cas des homophones).

Du point de vue complémentaire, Humbley distingue trois façons dont l'emprunt se diverge du modèle :

1. Les calques qui suivent l'ordre des éléments de la langue 2

Le plus souvent les mots de cette catégorie ne suivent pas les règles de la langue I. Même au cas où aucune règle n'est pas violée, l'appartenance de ce type de calque à une structure française concerne souvent le phénomène de surface *(hors-bord / out-board)*.

2. Les calques qui inversent cet ordre

Il s'agit d'un groupe d'emprunts qui est plus difficilement identifiable. L'emprunt sémantique au sein des calques est souvent présent ce qui facilite la confusion entre les deux termes. *Float-glass* est transformé en *verre flotté,* mais le mot *flotté* désigne en français habituellement du bois venu par flottement et représente donc un nouveau sens de ce mot au sein du calque.

3. Les calques qui modifient d'une autre façon les éléments du modèle

Cette catégorie renferme les traductions dynamiques. *Bus d'école*, basé sur le modèle anglais *school bus,* est conforme aux règles syntaxiques françaises. Selon Humbley, une traduction dynamique qui tiendrait compte de l'usage aurait donné *transport d'enfants, ou ramassage scolaire.* Dans ce cas, il ne s'agit plus de néologisme, car c'est une recherche d'équivalents déjà existants dans la langue I.

Dans la suite de l'étude, l'auteur se concentre sur les emprunts phraséologiques. Il les définit comme des calques qui dépassent l'unité de la lexie. Il présente ensuite quelques calques phraséologiques de l'anglais tirés de la presse française :

- une épaule sur laquelle pleurer – a shoulder to cry on
- de la bouche du cheval – out of the horse's mouth
- un cadavre dans le placard – a skeleton in the cupboard (ce cas particulier se retrouve également en tchèque sous la forme « *kostlivec ve skříni* »).

L'auteur mentionne brièvement la création lexicale, que lui et la plupart des experts ne considèrent pas comme une forme prototypique d'emprunt. Le dernier type qu'il distingue est le renouvellement de formes anciennes, déjà évoqué plus haut dans la classification de Sablayrolles. Humbley définit ce type d'emprunt comme la réintroduction de mots désuets dans la langue I par l'intermédiaire d'une langue 2.

Il ensuite propose un dernier classement selon le degré d'intégration d'emprunts en mentionnant les niveaux suivants :

- Niveau phonétique : un mot qui contient des phonèmes ou des combinaisons de phonèmes inusités en français, n'est pas intégré au niveau phonétique

- Niveau orthographique : l'intégration suppose une adaptation au système orthoépique de la langue I. Par exemple le mot *show* à ce point de vue n'est pas intégré, parce qu'en français *sh* est un allographe de *ch*.
- Niveau morpho-syntaxique : un adjectif qui ne s'accorde pas est intégré imparfaitement. Humbley affirme que l'incorporation de substantifs étrangers en français pose un problème au niveau morphosyntaxique de l'attribution du genre.

4.3 Synthèse

Le plus gros problème de la typologie tchèque d'emprunts est l'incohérence terminologique, où plusieurs termes de différents degrés de synonymie sont utilisés pour les emprunts. Les trois dénominations principales sont : *přejímka, přejaté slovo* et *výpůjčka.* Cependant, nous rencontrons également les termes *slovo cizí* et *slovo cizího původu*.

Les deux auteurs tchèques mentionnent davantage une variante d'emprunt, appelée *internacionalismus* (internationalisme). Svobodová sépare encore de ce terme *evropeismus* (européanisme), pour les emprunts applicables dans le milieu européen.

Contrairement à Čermák, Svobodová ne traite pas des calques dans sa typologie, mais mentionne en revanche des termes liés à l'origine des emprunts – *anglicismy, germanismy a romanismy* (anglicismes, germanismes et romanismes).

Dans le milieu français, les deux auteurs sélectionnés ont choisi une typologie basée sur des critères différents. Jean-François Sablayrolles classe les emprunts selon des critères formels et selon le moyen qui a facilité l'adoption du mot. Quant à John Humbley, il insiste sur la séparation de l'approche descriptive et formelle de l'approche diachronique et tente de montrer l'emprunt comme un phénomène multidisciplinaire.

Alors que Sablayrolles inclut les calques directement parmi les différents types d'emprunts, la typologie de Humbley situe les calques plutôt en dehors de la typologie d'emprunts et leur donne un rôle distinct. En outre, il fait la distinction entre les calques et les emprunts sémantiques.

Le français se débat également avec une terminologie peu claire concernant les termes *xénisme et pérégrinisme*.

Les typologies françaises d'emprunts linguistiques sélectionnées semblent être plus détaillées que les typologies tchèques.

5 Les gallicismes en tchèque

5.1 Définition des gallicismes

Dans la plupart des cas, les mots français n'ont pas été directement empruntés vers le tchèque. L'emprunt de mots étrangers est étroitement lié aux contacts culturels, politiques et économiques entre les pays. Les pays tchèques ont historiquement été les plus influencés par les contacts avec les pays allemands. Ainsi, la langue tchèque a adopté un grand nombre d'expressions issues directement de l'allemand, et la plupart des mots français sont également entrés dans la langue tchèque à travers l'allemand. Le transfert par une langue médiatrice a souvent entraîné des modifications formelles et sémantiques plus ou moins importantes des emprunts.

Selon Přikrylová, « *Sous le terme l'emprunt au français, aussi appelé le gallicisme, nous entendons un mot qui a été modifié à des degrés divers par le système linguistique français dont il est issu ou dans lequel il a été adopté avant d'être emprunté par le tchèque, et cette modification est classée par au moins un dictionnaire étymologique ou explicatif tchèque comme essentielle à la nature linguistique résultante du mot. »*[5] (Přikrylová, 2010, p. 20)

L'auteure inclut donc parmi les gallicismes également des mots d'origine non française, qui sont entrés dans la langue tchèque par l'intermédiaire du français.

Encyklopedický slovník češtiny propose une autre définition, qui tient compte même de l'aspect géopolitique et ne considère pas les mots d'origine non française entrés dans la langue tchèque à travers le français comme des vrais emprunts : *« Il s'agit de mots d'origine française (gallicismes) qui ont été adoptés en tchèque directement ou par l'intermédiaire d'une autre langue (généralement l'allemand, dans une moindre mesure l'anglais ou le russe) et intégrés à son vocabulaire. En raison de la diversité de la francophonie, nous considérons comme des gallicismes les expressions originaires non seulement de la France métropolitaine mais aussi d'autres régions où le français est le principal moyen de communication (...). Les expressions d'autres langues qui sont entrées indirectement dans la langue tchèque via le français ne sont pas considérées comme des gallicismes. »*[6]

[5] La traduction a été effectuée par l'auteure.

[6] La traduction a été effectuée par l'auteure.

Selon les définitions mentionnées ci-dessus, nous concluons que les frontières du terme *gallicisme* ne sont pas complètement fixes, mais en général, nous pouvons constater qu'il s'agit d'un mot qui a été fortement influencé par le français avant d'être emprunté par la langue tchèque.

Dans les chapitres suivants qui portent sur l'analyse des gallicismes en tchèque du point de vue phonologique et morphologique, notre travail se réfère à la typologie de Přikrylová (2010).

5.2 Analyse de l'orthographe et de la phonologie des gallicismes

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les chapitres précédents, l'orthographe de l'emprunt peut indiquer le degré de son adaptation à la langue cible. Les mots empruntés récemment sont généralement écrits selon l'orthographe de la langue prêteuse, ou ils ne s'adaptent que partiellement à l'orthographe de la langue cible. Un tel mot peut subir des changements d'orthographe et de prononciation au fil du temps. Ainsi, des doublets orthographiques peuvent apparaître. Ceux-ci sont utilisés de manière synonyme pendant une certaine période ; puis la variante plus ancienne peut disparaître ou acquérir un indice stylistique (forme obsolète, forme littéraire).

Le français a un système des phonèmes différent de celui du tchèque, et il diffère également dans la manière dont les phonèmes sont représentés dans l'écriture. Ces différences posent des problèmes de détermination de la forme écrite et la prononciation des mots d'emprunt français. Voici des différents types et possibilités d'adaptation formelle des gallicismes :

1. Le gallicisme est emprunté directement avec l'orthographe française. La prononciation est soit proche de la prononciation française, en remplaçant les phonèmes français par les phonèmes tchèques les plus proches (bijou [bižu:], fr. résumé [rezume], tch. [rezime:]), soit l'emprunt est prononcé selon les règles de la prononciation tchèque (fr. *restaurant* [restorã] → tch. *restaurant* [restaurant], fr. *bonbon* [bõbõ] → tch. *bonbon* [bonbo:n]).

   Dans le premier cas, l'orthographe du mot est souvent modifiée progressivement pour correspondre aux règles de la prononciation tchèque (fr. *boutique* → tch. *butik* ; fr. *feuillleton* → tch. *fejeton*)
2. Le gallicisme est immédiatement transcrit par les graphèmes tchèques après son apparition dans le système linguistique tchèque afin que sa prononciation

corresponde le plus fidèlement possible à la manière française (fr. *souterrain* → tch. *suterén*)

3. Une combinaison des deux approches. Ainsi, dans un mot emprunté nous pouvons trouver à la fois des graphèmes français, ou leur combinaison (avec une prononciation selon les règles tchèques), et des graphèmes tchèques (capturant la prononciation française originale) : (fr. *cannetille* [kantij], čes. *kantila*; fr. *enclave* [ãkla:v], čes. *enkláva*). (Přikrylová, 2010., p. 23)

5.3 Le rôle des systèmes vocaliques tchèque et français dans le processus d'emprunt linguistique

Le tchèque et le français ont des systèmes vocaliques très distincts. En tchèque, il existe 5 voyelles (a, e, i, o, u), pour lesquelles on distingue la quantité, c'est-à-dire la forme courte ou longue de chacune d'elle. En revanche, le français distingue un total de 16 voyelles, 12 orales et 4 nasales. En outre, il existe 3 semi-voyelles ([j], [ɥ], [w]).

Le français distingue également des relations fonctionnelles que le tchèque ne reconnaît pas, comme l'opposition entre les voyelles orales et nasales ou la différence entre les voyelles ouvertes et fermées, qui serait redondante dans le système tchèque.

5.3.1 Représentation des voyelles orales

Les adaptations des systèmes vocaliques se font des manières suivantes :

1. La voyelle française est saisie par l'orthographe tchèque afin que la forme écrite tchèque soit la plus proche possible de la prononciation française originale (fr. *purée* [püre], tch. *pyré*).
2. La voyelle française est saisie par l'orthographe française, et les voyelles tchèques les plus proches de la prononciation française originale sont utilisées pour régler sa prononciation en tchèque. L'orthographe finale et la prononciation sont souvent très différentes dans ce cas (fr. *bulletin* [bültē], tch. *buletin* [bilte:n], fr. *étude* [etüd], tch. *etuda* [eti:da])
3. La voyelle française est saisie par l'orthographe française et prononcée conformément aux règles de la prononciation tchèque (fr. *auteur* [otö:r], tch. *autor*, fr. *diffuseur* [difüzö:r], tch. *diffuzér*) (*ibid.,* p. 24)

5.3.2 Représentation des voyelles nasales

Le traitement des voyelles nasales françaises, que le tchèque ne reconnaît pas, est aussi spécifique. Dans la situation d'emprunt, elles sont traitées comme suit :

1. L'emprunt au français est écrit avec des graphèmes d'origine française et sa prononciation est conforme aux règles de la prononciation tchèque. Dans le cas du groupe de graphèmes *en, in* et *un* la voyelle nasale française est donc remplacée par une voyelle orale tchèque : fr. centrer [sãtre], centrovat tchèque ; fr. distingué [distɛ̃ge], distingovaný tchèque ; fr. linguiste [lɛ̃guist], lingvista.
2. L'emprunt au français est écrit avec le groupe de graphèmes d'origine française et sa prononciation tchèque imite le plus fidèlement possible la prononciation française : les voyelles nasales françaises sont remplacées par une combinaison de la voyelle orale tchèque correspondante et de la consonne [m] ou [n]. Dans la plupart des cas, la voyelle orale devient longue : fr. *par excellence* [parekselã:s], čes.*par excellence* [pareksela:ns] ; fr. *pointe* [puɛ̃t], čes. *pointa* [poenta]
3. L'emprunt au français est écrit de manière à correspondre le plus fidèlement possible à la prononciation originale. Les voyelles nasales françaises sont remplacées par une combinaison de la voyelle correspondante orale et de la consonne [m] ou [n] tchèque et sont graphiquement représentées selon les règles de l'orthographe tchèque : fr. terrain [terɛ̃], tch. terén, fr. genre [žã:r], tch. žánr (*ibid.,* p. 28)

5.3.3 Représentation des consonnes et des semi-voyelles

Nous distinguons 16 consonnes en français (12 orales et 4 nasales). Contrairement au tchèque, le français ne reconnaît pas les consonnes suivantes : [h, ch, ď, ť, c, č, ř]. Les autres consonnes se prononcent de la même manière que les consonnes tchèques, à l'exception de [r], qui est dorsal en français et apical en tchèque.

Les semi-consonnes françaises sont des phonèmes de transition entre les voyelles et les consonnes. Le français reconnaît trois consonnes de ce type : [j], [ɥ], [w]. Le tchèque traite ces éléments de manières différentes dans les emprunts au français :

1. Le tchèque conserve l'orthographe originale française et les graphèmes sont prononcés selon les règles de la prononciation tchèque : fr. *ciseler* [sizle], tch. *cizelovat,* fr. *jacobin* [jacobɛ̃], tch. *jakobín*

2. Le tchèque conserve l'orthographe française originale et utilise les phonèmes les plus proches de la prononciation originale : fr. foyer [fwaje], tch. foyer [foaje :], fr. pétanque [peta:k], tch. pétanque [petank].
3. En ce qui concerne les semi-voyelles et les consonnes françaises, le cas le plus fréquent est leur remplacement par les phonèmes tchèques les plus similaires, qui sont représentés selon les règles de l'orthographe tchèque : fr. *couloir* [kulwa:r], tch. *kuloár,* fr. *cravate* [kravat], tch. *kravata.*
4. Un emprunt au français peut exister sous deux formes écrites en tchèque, dont l'une avec l'orthographe française (avec une prononciation aussi proche que possible de la prononciation originale française) et l'autre avec l'orthographe tchèque. La variante écrite selon la manière française est en grande partie obsolète et n'est plus guère utilisée en tchèque.

La consonne [h] pose également un problème d'interprétation spécifique. En français, on distingue deux types de phonèmes [h] : muet et aspiré. Ni l'un ni l'autre ne se prononcent pas en français, mais alors que les mots commençant par un [h] muet se comportent comme s'ils commençaient par la voyelle suivante, les mots avec un [h] aspiré à la position initiale n'admettent pas de liaison.

Les emprunts au français dans lesquels la voyelle [h] apparaît sont transformés de deux manières suivantes :

1. Les emprunts le retiennent dans l'orthographe et dans la prononciation : (*bohém, hangár*) ou seulement dans l'orthographe (fr. *hugenot* [ügeno], tch. *hugenot* [igenot])
2. Les emprunts ne le retiennent ni dans l'orthographe ni dans la prononciation (fr. *misanthrope* [mizãtrop], tch. *mizantrop*].

5.4 Emprunts substantifs et leur analyse du point de vue morphologique

Environ deux tiers des emprunts lexicaux au français sont des substantifs. La raison primaire est la nature substantielle des substantifs et leur rôle principal dans la dénomination des choses, des phénomènes et des concepts. Dans le chapitre suivant, nous traiterons des emprunts substantifs, notamment de leur nature morphologique et des spécificités qui y sont associées.

La classification des substantifs en genres, qui sert de principe d'organisation de la flexion en tchèque, est déterminé par leurs terminaisons. Les emprunts formellement adaptés sont déclinés selon les modèles de déclinaison tchèques. Les emprunts non adaptés

sont des expressions non déclinables et amorphes, porteurs d'une seule catégorie grammaticale – le genre. Elle est indiquée par des suffixes et l'accord des adjectifs.

5.4.1 Substantifs se terminant par un graphème -o en français.

Les emprunts français se terminant par [o] sont généralement attribués au genre neutre en tchèque et déclinés selon le modèle « *město* » (art déco, rococo, studio).

Le mot *quasimodo* est une exception, il est décliné selon le modèle « *pán* » de genre masculin. (Přikrylová, 2010, p. 47)

5.4.2 Substantifs se terminant par un graphème -u en français

La terminaison -u se prononce généralement [u] dans les emprunts français (*bijou/bižu, frou-frou)*, [o/o :] si le mot se termine par le groupe de graphèmes *-eau*, et [e:] si le mot se termine par le groupe *-ieu (milieu).* La plupart de ces substantifs appartiennent au genre neutre.

Le groupe de graphèmes *-eau* reste soit orthographiquement inchangé et se prononce comme [o] (*art nouveau*), soit est représenté par l'orthographe phonétique, c'est-à-dire avec *-o* à la fin (*káro*).

Le substantif *menu* se prononce de deux manières en tchèque : [meni] et [menu]. Dans les deux cas, il s'agit d'un substantif non-déclinable de genre neutre. (*ibid.,* p. 48)

5.4.3 Substantifs se terminant par un graphème -a en français

Les substantifs se terminant par -a ne sont pas typiquement assignés à un genre particulier, et bien que la terminaison -a soit typique du genre féminin en tchèque, seuls quelques emprunts au français y appartiennent, comme le mot *lufa*. Le mot *papá* est au masculin et est non déclinable en tchèque.

Certains substantifs non déclinables sont encore au genre neutre, par exemple le mot *dada*, qui est originellement une interjection, en tchèque plutôt utilisé sous la forme *dadaismus*. Le mot *sofa* est le plus souvent au genre neutre, mais il peut être décliné selon le modèle du féminin « *žena* ».

5.4.4 Substantifs se terminant par un graphème -i/-y en français

Dans la plupart des cas, le -i/-y final reste dans l'orthographe tchèque. Les substantifs de ce type sont généralement classés dans le genre neutre et restent non déclinables (*deci, sanssouci, potpourri*).

L'ajout du suffixe *-ka* au mot français *bugatti* a donné naissance au mot familier tchèque *bugatka.* De même, le mot français taxi a donné le mot familier *taxík* en ajoutant le suffixe *-ík.*

5.4.5 Substantifs se terminant par un graphème -é en français

Il existe deux adaptations possibles des emprunts au français se terminant par *-é.*

La première option est que la terminaison *-é* reste dans l'orthographe et la prononciation et est classée comme un substantif au genre neutre, non déclinable (défilé, klišé, résumé, signifié, ...).

La deuxième possibilité est le changement de l'orthographe de la terminaison *-é* en tchèque qui se produit principalement dans le cas de mots se terminant par le groupe de graphèmes *-ité*, qui est remplacé en tchèque par le suffixe productif *-ita* (*banalita, brutalita, specialita*, ...) La terminaison *-eté/-été* est remplacée de manière similaire (*proprieta, naivita, ...*).

5.4.6 Substantifs se terminant par un graphème -e en français

On ne prononce jamais le -e final en français. Dans les emprunts au français, le -e final se comporte comme suit.

1. Le -e final reste dans l'orthographe et la prononciation. Ces substantifs sont généralement attribués au genre féminin et déclinés selon le modèle « růže ». Le suffixe *-erie,* que nous retrouvons dans les emprunts au français, est devenu un élément de formation des mots en tchèque. La prononciation a été adaptée aux règles tchèques et prend dans la plupart des cas la forme [erije] (baterie, parfumerie, periferie...).
2. Le -e final ne reste que dans l'orthographe, mais pas dans la prononciation. Dans ce cas, il s'agit surtout de citations, de termes et de mots spécialisés. (*revue*, *aide-mémoire, duchesse, avenue*). Les locutions à deux mots deviennent presque toujours non déclinables en tchèque. Ils peuvent appartenir aux tous les trois genres, principalement en fonction du contexte et de la similitude avec des

mots autochtones proches (*fin de siècle, bellevue, enfant terrible, chef d'œuvre, ...*).

3. Le -e final disparaît de l'orthographe et de la prononciation. Il s'agit de substantifs dont l'orthographe a été adaptée au système tchèque. Ces mots sont déclinés et attribués aux genres selon leur terminaison. (les substantifs masculins : *bohém, kompot, krém* ; les substantifs féminins : *kampaň, etáž, revanš* ; les substantifs neutres *: renomé, želé, ...*)
4. Il existe des doublets de substantifs se terminant par -e, dont l'un est considéré vieilli en tchèque, mais est encore rarement utilisé. Dans les formes plus anciennes, l'orthographe française est gardée et le -e final n'est pas prononcé ; dans les formes plus récentes, le -e final disparaît également de l'orthographe. (*mélange /melanž, charme/šarm, rouge/růž, ...*)
5. Le -e final est remplacé par une autre terminaison. Dans la plupart des cas, il s'agit du suffixe -a ou -ka (*bageta, marináda, brioška, pralinka, ...*)
6. Une fois encore, il faut tenir compte de l'existence de doublets diachroniques, où le -e final est d'abord gardé ou disparaît de l'orthographe et de la prononciation, puis est remplacé ou complété par une autre terminaison. (*atak/ataka, pistol/pistole, ordonance/ordonanc, ...*)

5.4.7 Substantifs se terminant par une voyelle nasale en français

En ce qui concerne la représentation des emprunts au français se terminant par une voyelle nasale, en tchèque ils apparaissent avec une combinaison d'une voyelle et d'une consonne nasale -*m* ou un -*n* à la fin (*bonbon, satén, ...*). Dans certains cas, la voyelle -*a* est ajoutée à la fin du mot et celui-ci est alors classé comme un substantif féminin (*sezona, vakcína ...*)

5.4.8 Substantifs se terminant par une consonne prononcée en français

En français, les consonnes finales ne sont généralement pas prononcées. Dans le cas des mots où la consonne finale est prononcée, il n'y a aucun problème d'intégration au système tchèque. La consonne finale est gardée tant dans l'orthographe que dans la prononciation, et selon son caractère, le nom est classé dans les différents genres (*aperitiv, žurnál, likér, maskér, ...*).

5.4.9 Substantifs se terminant par une consonne non-prononcée en français

Dans le cas des substantifs français où la consonne finale n'est pas prononcée, il existe différentes façons de leur adaptation en tchèque.

1. La consonne finale s'écrit et se prononce en tchèque (*seržant, apetit, akord, ...)*
2. La consonne terminale s'écrit mais ne se prononce pas en tchèque (*chargé d'affaires* [šarže dafe:r], *esprit* [espri], *beaujolais* [božole:], *faux pas* [fo: pa]), …
3. La consonne finale n'est ni écrite ni prononcée en tchèque. Ces emprunts au français sont classés dans les genres selon le dernier phonème prononcé et le genre naturel. (*biliár, bulvár fondán, gurmán, bistro*, ...)
4. Même dans ce cas d'intégration d'une consonne finale non prononcé, il existe des doublets : *rokfór/roquefort, žervé/gervais, depo/depot, ...*
5. À la consonne finale non prononcée s'ajoute un autre graphème ou un groupe de graphèmes, le plus souvent il s'agit de *-a* ou *-ka*. (*debata, fazóna, kapota, ...)*

5.5 Emprunts de nature non-substantive

Dans le chapitre précédent, nous avons tracé les voies possibles de l'adaptation formelle des emprunts au français de nature substantive, qui représentent environ deux tiers de tous les emprunts. D'autres nombreux groupes de mots empruntés sont les adjectifs et les verbes. Par contre, les adverbes, les interjections et les prépositions sont rares parmi les emprunts.

Certains emprunts substantifs ont la même forme que des adjectifs ou des adverbes non déclinables (*bordó, buklé, gala, expres,* …). Cela est dû à la différence typologique entre les deux langues, où le français, en tant que langue isolante, contrairement au tchèque, langue flexionnelle, ne dispose pas d'un grand nombre de moyens de formation des mots et un adjectif peut devenir un substantif si nous y ajoutons un article.

Des suffixes adjectifs tchèques ont été ajoutés à certains emprunts au français *(béž/bežový, komplet/kompletní*...). Les adjectifs s'adaptent au tchèque très rapidement et sans grandes difficultés, principalement en utilisant les formants tchèques *-ní, -ický, -ový* et *-ální* (*rapidní, elastický, totální, ...).*

Il est possible de considérer avec certitude comme verbes empruntés seuls ceux pour lesquels il n'existe aucun mot de base en tchèque à partir duquel ils auraient pu être formés. Le tchèque emprunte toujours seulement les noyaux des verbes auxquels on ajoute

le suffixe *-ovat* pour former l'infinitif dont toutes les autres formes verbales sont ensuite issues (*žonglovat, sabotovat, ...*).

Les adverbes (comme *nóbl, pel-mel, šumafuk*) apparaissent beaucoup moins fréquemment que les adjectifs et les verbes. Dans la plupart des cas, cependant, les adverbes sont formés par dérivation à partir d'adjectifs empruntés dans l'environnement linguistique tchèque.

Nous distinguons aussi quelques interjections empruntées au français (*adié, alou, sapristi*, ...)

Avec les adjectifs, ainsi qu'avec les verbes et les adverbes, il est parfois difficile de déterminer la frontière entre les cas où il s'agit d'un vrai emprunt et celui où le mot a été créé par dérivation d'un emprunt substantif après son apparition dans le système linguistique tchèque.

5.6 Champs sémantiques des gallicismes en tchèque

Les contacts entre le tchèque et le français remontent historiquement jusqu'au début de l'existence des pays tchèques et la France. Depuis cette époque, les expressions françaises ont pénétré en tchèque dans tous les niveaux de la langue. Bien que récemment l'influence du français sur le tchèque ait diminué, principalement en raison du déclin du prestige de la France, de l'affaiblissement de l'influence de la civilisation francophone dans le monde et de la montée rapide de l'anglais comme langue de communication universelle, le français reste une langue intellectuelle et culturelle qui a donné au tchèque un nombre considérable d'expressions.

La fréquence des emprunts au français diminuait depuis quelques années, notamment en raison de la forte anglicisation du lexique tchèque. Le seul domaine productif dans lequel des nouveaux gallicismes apparaissent encore en grand nombre est la gastronomie, un sujet auquel ce mémoire est étroitement lié.

Dans la section suivante, nous discutons des champs sémantiques dans lesquels nous identifions un nombre significatif d'emprunts au français.

5.6.1 Sciences naturelles et technologies

Nous identifions plusieurs dizaines d'emprunts au français appartenant à ce champ sémantique. Ils sont issus des domaines de la physique et de la chimie : *metr, kilometr* (mesures créées en français à partir du grecque), *molekula, fenol, donor* etc.

La langue française a également fourni à la langue tchèque près de trois cents expressions concernant les technologies et l'industries, tant en termes techniques généraux (*lamela, fréza, planžeta*), ...) que dans des domaines spécifiques tels que l'automobilisme (*karoserie, kapota*), l'aviation (*hangár, helikoptéra*), l'électrotechnique (*relé, bužírka*) ou l'industrie textile (*triko, aviváž, velur*). (Pešek, 2017)

5.6.2 Historie et lexique militaire

Nous trouvons également un nombre considérable de gallicismes dans les domaines de l'histoire et du lexique militaire. Dans la terminologie militaire, il s'agit principalement de dénominations de positions et d'ordres (*mušketýr, generál, kadet, divize*) ou de terminologie tactique (*manévr*).

Dans le domaine de l'histoire, on peut citer notamment les mouvements religieux ou politiques (*jakobíni, hugenoti*). (*ibid.)*

5.6.3 Diplomatie et politique

Il est bien connu que le français était la principale langue de la diplomatie jusqu'à la première moitié du 20e siècle environ. À l'époque actuelle, il a été en partie remplacé à ce niveau par l'anglais, mais occupe toujours une place importante à cet égard. Ce fait est également lié aux emprunts qui sont entrés dans le lexique tchèque à partir de ce champ sémantique (*chargé d'affaires, attaché, agrément, laisser-passer*). L'orthographe française de ces emprunts est en grande partie gardée, la prononciation est approximée suivant les règles tchèques. (*ibid.)*

Dans le domaine de la politique, nous observons la création d'adjectifs dérivés des noms propres associés à des figures politiques françaises importantes (*lepenovský, mittérandovský, sarkozyovský*) Nous rencontrons ce phénomène même dans le domaine de la littérature, où les noms des écrivains et des poètes sont dérivés de manière analogue. Dans tous les cas, cependant, il s'agit des dénominations plutôt occasionnelles.

5.6.4 Culture

Sous le titre *Culture*, nous incluons les domaines de la littérature, du théâtre, du cinéma, de la musique et des Beaux-Arts.

Dans le domaine de la littérature, la langue tchèque a emprunté surtout les noms des formes littéraires (*fejeton, román, balada*) et le mot *flanér.* Ensuite, il y a des emprunts du domaine du cinéma (*cinéphile, cinéma-vérité, dublér)* et du théâtre (*premiéra, derniéra*).

Le domaine des Beaux-Arts, dont le tchèque a tiré les noms de certaines techniques artistiques était également très productif (*découpage, koláž, asambláž*). (*ibid.)*

Il ne faut pas oublier les dénominations des mouvements et courants culturels d'origine française (*art nouveau, surrealismus, impresionismus, art déco, fauvismus, brutalismus,* etc.)

5.6.5 Mode

La mode pourrait être perçue comme un art, donc l'élément de la culture, mais en raison de sa nature artisanale, presque technique, nous lui consacrons un sous-chapitre distinct. La mode française est célèbre dans le monde entier et il n'est pas surprenant que ce secteur ait fourni un grand nombre d'emprunts dans le passé.

Parmi les mots empruntés, nous trouverons des noms de vêtements (*culottes, korzet, kravata, žaket*) des tissus et des termes de couture (*velur, manžeta, volán),* des types de mode (*prêt-à-porter, haute couture*), mais aussi des mots associés à la notion de style en général (*chic, šarmantní, ležérní, vintage*).

5.6.6 Mots expressifs

Bien que nous ayons déjà mentionné dans ce mémoire que la langue tchèque a emprunté au français principalement des expressions des domaines professionnels, nous trouvons également de nombreux termes expressifs empruntés, souvent liés au soi-disant « *savoir-vivre* » français. Ce sont, par exemple, ceux-ci : *debužírovat, degustovat, fanfaron, koketa, flirtovat, malér* (*ibid.)*

5.7 Gallicismes gastronomiques

Nous avons décidé de consacrer un chapitre séparé aux gallicismes gastronomiques, car ils constituent le thème central de notre mémoire.

La fréquence des emprunts au français n'a cessé de diminuer depuis la seconde moitié du 20e siècle. Ceci est principalement dû à la grande influence internationale de l'anglais en tant que lingua franca, et à l'afflux massif d'emprunts à l'anglais vers le tchèque et d'autres langues mondiales. D'une manière générale, nous pouvons constater que les emprunts au français vers le tchèque ont essentiellement cessé de nos jours, à l'exception du domaine de la gastronomie. Ce phénomène est depuis longtemps célèbre dans le monde et est toujours considéré comme une sorte de modèle qui exerce une grande influence tant sur les professionnels que sur le public intéressé par la gastronomie.

En raison de la longue présence de nombreux gallicismes gastronomiques en tchèque, certains d'entre eux ont acquis une nouvelle forme orthographique adaptée (*ragú, suflé, karamel, bageta),* d'autres gardent leur forme française (*foie gras, hollandaise, chantilly, beurre blanc*). Il existe également des doublets de certains emprunts où deux versions orthographiques sont admises. (*quiche/kiš, chocolatier/čokolatiér, sommelier/someliér, ganache/ganáž*).) (Duběda, 2015, p. 113)

Dans la partie empirique de ce mémoire, nous observons, entre autres, la prononciation des gallicismes gastronomiques, qui pose souvent des difficultés au public tchèque. Au cas où un locuteur est confronté à un mot français sur la carte dans un restaurant, une pâtisserie, une boulangerie ou un café, la plupart du temps sa prononciation est basée sur l'intuition ou sur le fait que le locuteur a déjà entendu le mot auparavant et qu'il connaît au moins superficiellement les règles de la prononciation française. Néanmoins, les établissements cherchent souvent à remplacer les gallicismes par des équivalents tchèques, surtout pour simplifier les commandes de leurs clients.

5.7.1 Champs sémantiques des gallicismes gastronomiques en tchèque

Les gallicismes gastronomiques peuvent être classés dans les champs sémantiques suivants :

1. Méthodes de préparation : *blanšírovat, filírovat, gratinovat, redukovat, flambovat, pošírovat, filetovat, tranšírovat*, *sous-vide* etc.
2. Noms des ustensiles de cuisine : *kastrol, dekantér*
3. Noms des plats : *amuse-bouche, entrée, apéro* etc.
4. Noms des établissements : *restaurant, bistro, bufet, crêperie, pâtisserie*
5. Noms des postes : *chef, sous-chef*
6. Mots associés à la marche d'un restaurant : *à la carte, plat du jour, debarasovat, menu*
7. Noms des soupes : *consommé, bujon/bujón, vichyssoise, bouillabaisse/bujabéza*
8. Noms des sauces : *hollandaise, beurre blanc, beurre noisette, bešamel, demi-glace, velouté*
9. Plats à base de viande ou de poisson : *entrecôte, escalope, foie gras, filé, haše, langusta, Chateaubriand, Cordon Bleu*
10. Plats à base de légumes : *ratatouille*

11. Noms des viennoiseries : *bageta, croissant, pain au chocolat, pain suisse, pain au raisin, dalamánek, brioche/brioška, chausson aux pommes* etc.
12. Noms des pâtisseries : *tartelette/tartaletka, millefeuille, Paris-Brest, choux au craquelin, macarons/makronky, canelé, flan, tarte Tatin, tarte au citron, éclair* etc.
13. Noms des désserts : *mousse au chocolat, crème brûlée, pralinka, suflé, crêpes Suzette,* etc.
14. Noms des boissons alcoolisées : *absint, cognac/koňak, armagnac, cider/cidre*
15. Noms des ingrédients de pâtisserie : *griliáš, nugát, praliné, želé*

Il existe certainement d'autres domaines d'où proviennent les gallicismes gastronomiques, mais les 15 catégories précédentes nous semblent les plus pertinentes et productives. À partir de la classification des gallicismes gastronomiques ci-dessus, nous pouvons conclure que le groupe le plus productif est constitué de termes liés aux méthodes de préparation des aliments et aux secteurs de la pâtisserie et de la boulangerie.

Dans le chapitre suivant, nous évoquerons l'histoire de la pâtisserie et de la boulangerie artisanales en France et dans les pays tchèques. Ces informations visent à permettre une meilleure compréhension du phénomène d'une large quantité d'emprunt lexical dans ce domaine.

6 Histoire de la pâtisserie et de la boulangerie française

Les origines de la pâtisserie et de la boulangerie françaises remontent au XIIIe siècle. Les premiers précurseurs des pâtissiers connus étaient les « *oubloyers* », qui préparaient de gaufrettes fines appelées « oublies », vendues sur les marchés à l'occasion de fêtes religieuses ou de foires. (Tanguy, Génin, 2017, p.11)

Pendant longtemps, la pâtisserie et la boulangerie ont constitué un seul métier interconnecté. En 1440, les deux métiers ont été séparés, et depuis lors, ils se distinguent comme des métiers indépendants.

La découverte de nouveaux aliments qui étaient au fur et à mesure importés en Europe a également joué un rôle majeur dans le développement de la pâtisserie française. Qu'il s'agisse du sucre blanc et du sucre de canne ou du cacao et du café, tous ces produits de base signifiaient de nouvelles perspectives pour les pâtissiers de l'époque.

L'Italie de la Renaissance avait une grande influence sur la gastronomie française en général. L'influence directe sur la gastronomie est souvent attribuée à l'arrivée de Catherine de Médicis à la cour française, mais les sources montrent que, bien que la noble dame ait amené un certain nombre de ses sujets italiens en France, leur influence sur la gastronomie française n'était pas importante et en plus, il n'y avait aucun chef italien parmi son cortège. (Campanini, 2018) C'est plutôt le commerce vénitien et génois très développé qui a apporté en France des aliments et des produits jusque-là inconnus. Suivant l'exemple des pâtissiers italiens, les Français ont commencé à fabriquer de la *pâte à choux* ou des pâtisseries faites de blancs d'œufs en neige et du sucre.

Vienne a joué un rôle majeur dans le développement de la boulangerie. Des produits tels que le *croissant* et la *baguette*, que nous considérons aujourd'hui comme typiquement français, sont nés dans la capitale autrichienne, où des versions similaires étaient fabriquées bien plus tôt qu'en France. L'entrepreneur autrichien August Zang, qui a ouvert la première boulangerie de ce type à Paris en 1838-1839 sous le nom de « *Boulangerie viennoise* », en est particulièrement responsable. C'est également l'origine du terme *viennoiserie.* (Chevallier, 2009, p. 4)

La fin du XVIIIe siècle peut être considérée comme le début d'une « *nouvelle ère* » pour la pâtisserie française. Surtout après la Révolution française, un grand nombre de nouvelles pâtisseries et boulangeries ouvrent leurs portes, la plupart appartenant à des pâtissiers et boulangers qui avaient été renvoyés du service de la noblesse.

Au XIXe siècle, la grande expansion des métiers de la pâtisserie et de la boulangerie se poursuit. Les premiers *salons de thé* commencent à apparaître et les premières livres spécialisées en pâtisserie sont publiées. Marie Antoine Carême est la principale figure qui a mis le cap sur la confiserie française au XIXe siècle. À la fin du XIXe siècle, les pâtisseries françaises gagnent en popularité à l'échelle internationale et commencent à se répandre dans les territoires hors de France. (Tanguy, Génin, 2017)

Après les deux guerres mondiales, lorsque la pâtisserie et la boulangerie ont décliné en raison d'une pénurie de matières premières essentielles, elles sont revenues sur le devant de la scène dans la seconde moitié du XXe siècle.

Aujourd'hui encore, ces deux métiers ont conservé leur prestige mondial et les pâtissiers et boulangers français créent des tendances et de nouvelles orientations du domaine.

7 Histoire de la pâtisserie et de la boulangerie tchèque

Les origines de l'artisanat de la pâtisserie dans les pays tchèques remontent au XVIe siècle. La première mention d'un pâtissier nommé Mates, qui exerçait son métier dans le Petit côté de Prague, remonte à 1501.

Par la suite, la pâtisserie restait pendant longtemps un métier peu répandu. Une légère augmentation de la popularité de ce métier a eu lieu sous le règne de Rodolphe II et l'afflux d'étrangers à la cour de Prague associé. Ce sont ces personnes qui sont devenues des clients fréquents des pâtissiers et ont ainsi suscité un plus grand intérêt pour ce domaine.

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, il y avait déjà 14 pâtissiers à Prague. Il convient de noter que 13 d'entre eux n'étaient pas d'origine tchèque. La plupart étaient des Allemands, et en dehors d'eux, on trouve la mention d'un pâtissier français et d'un italien. Les produits typiques étaient plutôt des bonbons et des figurines en sucre.

À partir du métier de boulanger, on a commencé à distinguer des spécialisations individuelles (*koláčníci, oplatkáři, mazanečníci, perníkáři*). (Hlavsa, 1930) Nous pouvons dire que c'était un métier très hétérogène à l'époque.

Parmi les spécialisations mentionnées ci-dessus, la fabrication de pain d'épice, qui a une très longue tradition dans les pays tchèques, se distingue avant tout. Les premiers fabricants de pain d'épice sont probablement arrivés en Bohême de Nuremberg avant 1324. La première mention officielle d'eux remonte à 1335, lorsque nous pouvons lire que des fabricants de pain d'épice vendaient leurs pâtisseries dans la ville de Turnov pendant diverses fêtes. (*ibid.*)

La fabrication de pain d'épice était considérée comme le métier le plus proche de la boulangerie. Ce métier se distinguait de la boulangerie principalement par le type de pâte avec laquelle les artisans travaillaient. Les boulangers travaillaient principalement avec de la pâte à pain, tandis que les fabricants de pain d'épices sont connus pour avoir travaillé avec de la pâte au miel.

Les fabricants de pain d'épice étaient principalement concentrés à Prague et dans la seconde moitié du XVIe siècle, ils étaient au nombre de 20. Aujourd'hui, nous associons notamment la ville de Pardubice à la production de pain d'épice, où la tradition de la fabrication de ce produit est maintenue depuis le XVIe siècle. Toutefois, ce n'est qu'au XXe siècle que l'artisanat est devenu si populaire ici.

L'industrie de la pâtisserie, de la boulangerie et du pain d'épice a connu un grand déclin au XVIIe siècle, à l'époque des ténèbres. De nombreux artisans ont été chassés de Prague, réduisant ainsi leur nombre en Bohême au minimum. Les métiers de la fabrication de pain d'épice et de la boulangerie ont été fusionnés en un seul, et ce n'est qu'au début du XVIIIe siècle que les deux métiers ont retrouvé leur indépendance. (*ibid.)*

L'histoire plus récente de l'artisanat de la pâtisserie en Bohême est caractérisée par l'introduction de machines. En 1880 encore, il n'y avait que deux batteurs sur socle primitifs à Prague. La fin du XIXe siècle se caractérise également par un exode des pâtissiers compétents vers l'étranger. (Bláha, Conková, Kadlec, 2013, p. 11) Ces pâtissiers ont ensuite ramené beaucoup de nouvelles connaissances et expériences, et nous croyons également que ce sont eux qui ont initié le phénomène d'emprunt lexical et l'entrée de la terminologie de la pâtisserie dans le lexique tchèque dans une plus large mesure.

Dans la période qui a suivi l'arrivée au pouvoir du communisme, l'artisanats de la pâtisserie et de la boulangerie déclinaient et stagnaient de nouveau. La production a été nationalisée et les recettes et les normes de qualité ont été standardisées. Toute concurrence dans le domaine de la pâtisserie disparaît ainsi. Aujourd'hui, la pâtisserie tchèque se remet encore de cette période. (*ibid.*)

C'est surtout dans les années 1990 que la popularité de toutes sortes de substituts et d'ingrédients instantanés dans le domaine de la pâtisserie a augmenté. Les produits semi-finis ont entraîné une détérioration générale de la qualité des desserts, le point le plus important étant de réduire le prix du dessert autant que possible.

Ce n'est qu'au XXIe siècle que l'artisanat de la pâtisserie en Bohême connaît un rétablissement. Les tendances et les nouveaux ingrédients sont mis en avant. Le métier de la pâtisserie ne jouit pas encore d'un grand prestige dans la société tchèque, et est notamment associé à une faible motivation des étudiants en pâtisserie en raison des salaires très bas dans ce secteur. Toutefois, nous observons également une certaine amélioration à cet égard ces derniers années. Le statut et le prestige de la pâtisserie française et de la gastronomie française en général sont une grande source d'inspiration pour la pâtisserie tchèque. Nous observons un certain nombre de cours destinés au public, qui ont pour but de faire découvrir la gastronomie française aux personnes intéressées. Les boulangeries artisanales, les viennoiseries et les pâtisseries proposant des gâteaux à la française connaissent également un grand essor. En effet, nous verrons comment cela se passe

actuellement avec la présence du lexique français dans le domaine de la pâtisserie et de la boulangerie en République tchèque dans la partie empirique suivante.

II. PARTIE EMPIRIQUE

8 Méthodologie

Dans la partie théorique de ce mémoire, nous nous sommes concentrés sur le concept d'emprunt linguistique en tant que tel. Nous nous sommes particulièrement penchés sur la définition terminologique de la notion d'emprunt linguistique et sur les moyens de leur identification. Nous avons également comparé les typologies tchèque et française des emprunts afin de comprendre le même phénomène dans deux environnements linguistiques différents. Finalement, nous avons examiné en détail les gallicismes présents dans le lexique tchèque ainsi que les moyens de leur adaptation. Dans les derniers chapitres de la partie théorique, nous donnons un bref aperçu de l'histoire de la pâtisserie et de la boulangerie française et tchèque.

Dans la partie empirique, nous nous intéressons à l'utilisation des emprunts au français dans le domaine de la pâtisserie et de la boulangerie dans l'environnement linguistique tchèque. L'objectif de cette partie est d'étudier la diffusion du lexique français de ce domaine en tchèque et de découvrir comment les mots enregistrés sont utilisés par le public.

Dans les chapitres suivants, nous définirons d'abord le corpus d'emprunts linguistiques sur lequel notre recherche est basée, puis nous formulerons nos hypothèses, expliquerons la méthode choisie pour effectuer la recherche et enfin nous présenterons les résultats que nous avons obtenus.

8.1 Définition du corpus

Les données de base utilisées pour créer le corpus de la partie empirique ont été recueillies au moyen d'une recherche sur le terrain.

Au cours de cette recherche, notre objectif était de découvrir où et dans quelle mesure les emprunts au français du domaine de la boulangerie et de la pâtisserie se produisent. À cette fin, entre février et juin 2022, nous avons visité un total de 23 établissements (Il s'agit toujours d'une boulangerie artisanale, d'une pâtisserie ou d'un café) afin de vérifier si des mots français figurent dans leurs menus et, dans l'affirmative, sous quelle forme.

La recherche a été réalisée principalement dans des établissements à Prague, que nous avons complétés par quelques établissements à Zlín, Brno et Olomouc. Dans vingt

d'entre eux, nous avons trouvé au moins un emprunt au français qui figurait au menu. Dans trois cas, nous n'avons pas trouvé d'emprunts.

Au cours de la recherche sur le terrain, nous avons découvert un total de 85 emprunts au français, composés de 40 mots différentes. Voici tous les emprunts enregistrés : *amandier, baguette, brioche, café au lait, canelé, compoté* (nous croyons que ce mot n'existe pas en français, malgré sa forme française évidente)*, crème légère, crème mousseline, crémeux, crêpe Suzette, croissant, croque monsieur, dacquoise, éclair, entremet, financier, fougasse provençal, fruitier, ganache, gaufre, chausson aux champignons, chausson aux pommes, choux, macaron, meringue, mille-feuille, mousse, Opéra, pain au chocolat, pain au lait, pain au pistaches, pain au raisin, pain de campagne, pain de seigle, Paris-Brest, praliné, quiche, Saint-Honoré, tartelette, tarte au citron.*

Dans certains cas, nous avons trouvé des mots désignant un produit français sous un nom tchèque adapté. C'était notamment le cas pour la tartelette, les macarons, le pain au chocolat, le pain aux raisins et l'éclair. Le tableau suivant présente les dénominations alternatives existant en tchèque, que nous avons notées pendant notre recherche.

Nom de produit en français	**Dénominations alternatives tchèques**
Macaron	Makronka
Tartelette	Tartaletka
Pain au chocolat	Čokorolka, čokoládová rolka
Pain aux raisins	Rozinkový šnek
Éclair	Eklér

Tableau n°1 : Les noms des produits en français et leur dénominations alternatives en tchèque

Pour les besoins de ce travail, nous considérons toutes les variantes du nom d'un produit français spécifique comme une seule situation d'emprunt.

Le graphique suivant illustre les emprunts les plus fréquents dans notre corpus. Tous les autres emprunts cités plus haut n'ont été enregistrés qu'une seule fois.

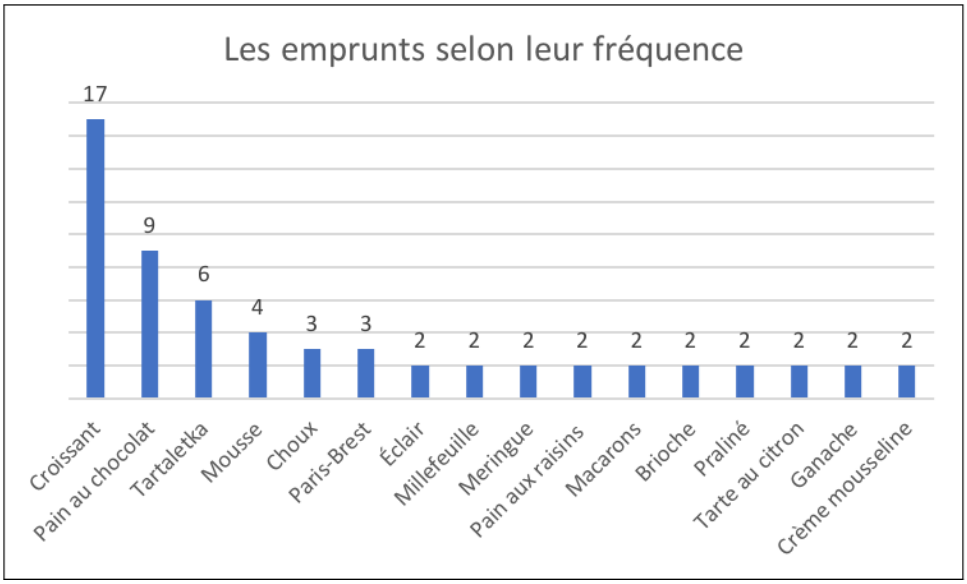

Graphique n°1 : Les emprunts les plus fréquemment enregistrés dans notre recherche

Afin de sélectionner les mots appropriés pour notre recherche, nous avons procédé de la manière suivante. D'abord, nous avons vérifié les occurrences de tous les emprunts dans les dictionnaires et dans le corpus. Pour ce faire, nous avons utilisé la plateforme en ligne *Databáze heslářů*[7] et le corpus *Araneum Bohemicum Maius* de la base de données du *Český národní korpus*[8].

Si un mot a apparu simultanément dans au moins un des dictionnaires consultés et dans le corpus, nous le jugeons plutôt adapté. Au contraire, s'il n'est pas apparu dans aucun dictionnaire et n'a eu que 0–10 occurrences dans le corpus, nous considérons que le mot est peu adapté dans la langue tchèque.

Par conséquent, nous avons choisi cinq mots adaptés et cinq mots non adaptés avec lesquels nous travaillerons davantage dans notre recherche. Il s'agit des mots suivants :

Emprunts adaptés :

- *Croissant*
- *Quiche*
- *Macarons/makronky*
- *Pain au chocolat/čokorolka*
- *Tartelette/tartaletka*

Emprunts non adaptés :

- *Canelé*

[7] *Base de données des vocabulaires*

[8] *Corpus national tchèque*

- *Financier*
- *Éclair*
- *Mille-feuille*
- *Paris-Brest*

La présence ou l'absence de termes équivalents tchèques, qui sont parfois attribués aux produits français en question, indique également à quel point les emprunts sont adaptés. Dans le cas du *pain au chocolat,* que nous retrouvons souvent à la fois dans la version originale française et dans les versions tchèques *čokorolka* ou *čokoládová rolka,* la substitution par l'équivalent tchèque se manifeste plutôt comme une tentative d'éviter une prononciation compliquée. Nos hypothèses que nous présenterons dans le sous-chapitre suivant sont de nouveau basées sur le degré d'adaptation des emprunts sélectionnés.

8.2 Formulation des hypothèses

Comme mentionné dans le chapitre précédent, sur la base des données obtenues lors de la recherche sur le terrain et de la vérification ultérieure des emprunts enregistrés dans les dictionnaires et dans le corpus, nous supposons que la familiarité de ces mots dans l'environnement tchèque dépendra de leur degré d'adaptation. Notre première hypothèse est donc la suivante :

« Les emprunts linguistiques qui apparaissent simultanément dans le dictionnaire et le corpus se manifesteront comme adaptés en étant connus par les locuteurs tchèques. En revanche, les emprunts linguistiques qui ne sont pas enregistrés dans le dictionnaire et qui n'apparaissent pas du tout ou seulement de manière limitée dans le corpus ne seront pas connus par les locuteurs tchèques ».

Au cours de nos recherches sur le terrain, nous avons demandé si ce sont les hommes ou les femmes qui achetaient davantage de pâtisseries et de viennoiserie dans dix établissements que nous avons visités. Dans tous les cas, la réponse a été qu'il s'agissait certainement de femmes. Par conséquent, si nous considérons cette constatation comme une tendance qui se manifeste dans le domaine de la pâtisserie et de la boulangerie, notre deuxième hypothèse est la suivante :

« Étant donné que dans le domaine de la pâtisserie et de la boulangerie, ce sont les femmes qui sont en général beaucoup plus représentées parmi les clients achetant régulièrement des pâtisseries et des viennoiseries, nous supposons que les femmes aient un meilleur niveau de connaissance des emprunts linguistiques choisis que les hommes ».

8.3 Méthode de recherche utilisée

Comme méthode de recherche, nous avons opté pour un questionnaire, qui sert de base à l'entretien.

L'entretien a été mené avec vingt participants, qui ont été choisis parmi les clients d'un café à Zlín, où l'auteure travaillait comme pâtissière, mais aussi parmi le grand public, auquel l'auteure s'est adressée. Ainsi, tant les personnes qui sont censées avoir un contact au moins occasionnel avec des établissements comme une pâtisserie ou une boulangerie artisanale que celles, qui ne sont pas censées avoir une telle expérience, sont représentées dans la recherche.

Les entretiens avec les personnes interrogées ont duré 10 minutes environ et ont été enregistrés pour les besoins de ce travail. Une transcription de l'un des entretiens est jointe en annexe.

Les participants ont été d'abord invités à fournir les informations sociodémographiques suivantes : sexe, âge, niveau d'éducation et maîtrise des langues étrangères.

Ensuite, les participants ont reçu les informations suivantes de la part de l'auteure : *« Je suis étudiante à la Faculté des lettres de l'université Charles et je mène une recherche linguistique sur le lexique du domaine de la boulangerie et de la pâtisserie. J'ai effectué des recherches sur le terrain dans des pâtisseries et des boulangeries artisanales, où j'ai parcouru les menus et sélectionné les noms de produits que je trouvais intéressants d'un point de vue linguistique. À partir de ces termes, j'en ai sélectionné dix à examiner au cours de notre entretien. Le questionnaire comporte deux parties. La première est basée sur des images. Pour cette partie, je vais vous demander d'imaginer que vous êtes dans une pâtisserie ou une boulangerie et de me dire quel mot vous utiliseriez si vous vouliez commander le produit. Dans la deuxième partie du questionnaire, nous nous concentrerons ensuite sur des mots spécifiques. Pour chacun d'eux, je vous poserai quatre autres questions. Avez-vous tout compris ? Avez-vous des questions avant que nous commencions ? »*[9]

Le questionnaire est divisé en deux parties. Comme nous l'avons déjà mentionné, à partir des recherches sur le terrain et de la vérification ultérieure des emprunts linguistiques trouvés dans les dictionnaires et les corpus, nous avons sélectionné les dix emprunts

[9] L'entretien a été mené en tchèque. L'auteure présente ici sa propre traduction des instructions initiales.

linguistiques suivants pour les besoins de notre recherche : *croissant, quiche, mille-feuille, canelé, macaron, pain au chocolat, éclair, financier, tartelette, Paris-Brest.*

Dans la première partie du questionnaire, nous nous focalisons sur la connaissance des produits, correspondant aux emprunts ci-dessus, selon leur photo. Nous montrons au participant dix photos des produits et lui demandons ensuite comment il appellerait chaque produit s'il voulait le commander dans une pâtisserie ou une boulangerie. Nous n'indiquons pas de façon explicite au participant qu'il s'agit de produits et de noms français. Nous nous intéressons principalement à la familiarité du produit en question et à la dénomination authentique que le participant donnerait à ce dernier.

La deuxième partie du questionnaire traite des emprunts linguistiques choisis. Dans le cas où le terme a été enregistré en tchèque sous plusieurs expressions équivalentes (*pain au chocolat/čokorolka, tartelette/tartaletka, macaron/makronka, éclair/eklér/eklérka*), nous proposons toujours sa version française originale. Nous présentons au participant une liste des dix emprunts linguistiques et lui posons les questions suivantes pour chaque mot :

- Avez-vous déjà rencontré ce mot ?
- Comment prononcez-vous ce mot ?
- À quel genre pensez-vous que nous devrions attribuer ce mot en tchèque ?
- Connaissez-vous un autre nom pour ce produit ?

Dans cette partie, nous examinons si le participant a déjà rencontré le mot français en question et aussi la façon dont il le prononce. À part du critère phonétique, nous nous intéressons également au critère morphologique, c'est-à-dire au genre grammatical auquel le participant attribuerait intuitivement le mot en tchèque. Étant donné que le genre de la plupart des mots sélectionnés n'est pas codifié en tchèque, nous considérons que cette question peut faire l'objet d'une étude plus approfondie. La dernière question a pour but de comprendre si et dans quelle mesure d'autres équivalents sont utilisés en tchèque pour les noms des produits en question.

9 Résultats de la recherche

Dans le chapitre suivant, nous présenterons les résultats de notre recherche. Premièrement, nous préciserons notre groupe de participants en termes de données sociodémographiques. Ensuite, nous nous concentrerons sur les emprunts linguistiques individuels et finalement nous évaluerons tous les critères que nous avons examinés.

9.1 Spécification des participants

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les participants ont été sélectionnés parmi les clients d'un café à Zlín, où l'auteur travaillait comme pâtissière, mais aussi parmi des personnes aléatoires que l'auteur a réussi à approcher en public. De cette façon, la recherche inclut à la fois des personnes qui sont censées avoir un certain contact avec les produits de pâtisserie et de boulangerie ainsi que des personnes pour lesquelles la situation peut être différente.

Nous allons maintenant évaluer notre échantillon de population selon les critères sociodémographiques étudiés, à savoir le sexe, l'âge, le niveau d'éducation et le maîtrise des langues étrangères.

9.1.1 Le sexe

Pour notre recherche, nous avons abordé dix participants de sexe féminin et dix de sexe masculin. Aucun participant n'a opté pour la catégorie « *autre* ».

9.1.2 L'âge

Le graphique suivant montre la tranche d'âge des participants.

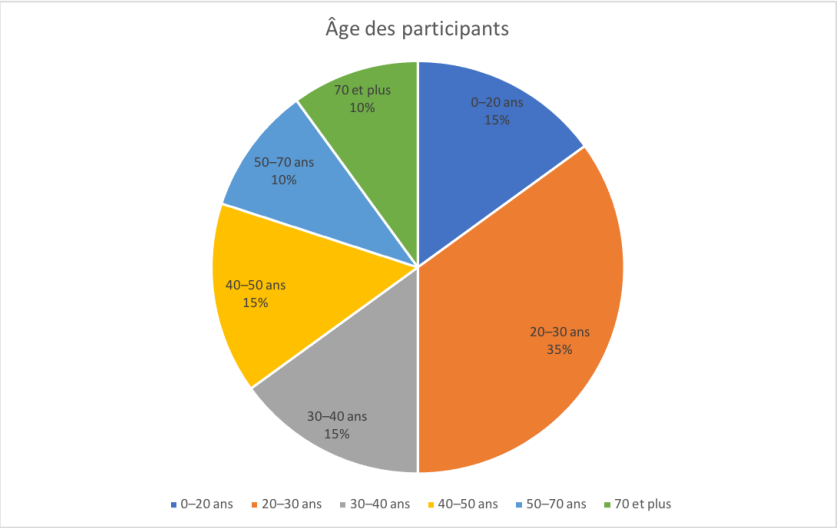

Graphique n°2 : Représentation de l'échantillon de participants selon leur âge

9.1.3 Le niveau d'éducation

Le graphique suivant présente notre échantillon de participants selon leur niveau d'éducation atteint. Nous avons choisi les niveaux conformément au système éducatif tchèque (*základní, střední s výučním listem, střední s maturitou, vyšší odborné, vysokoškolské, jiné*).

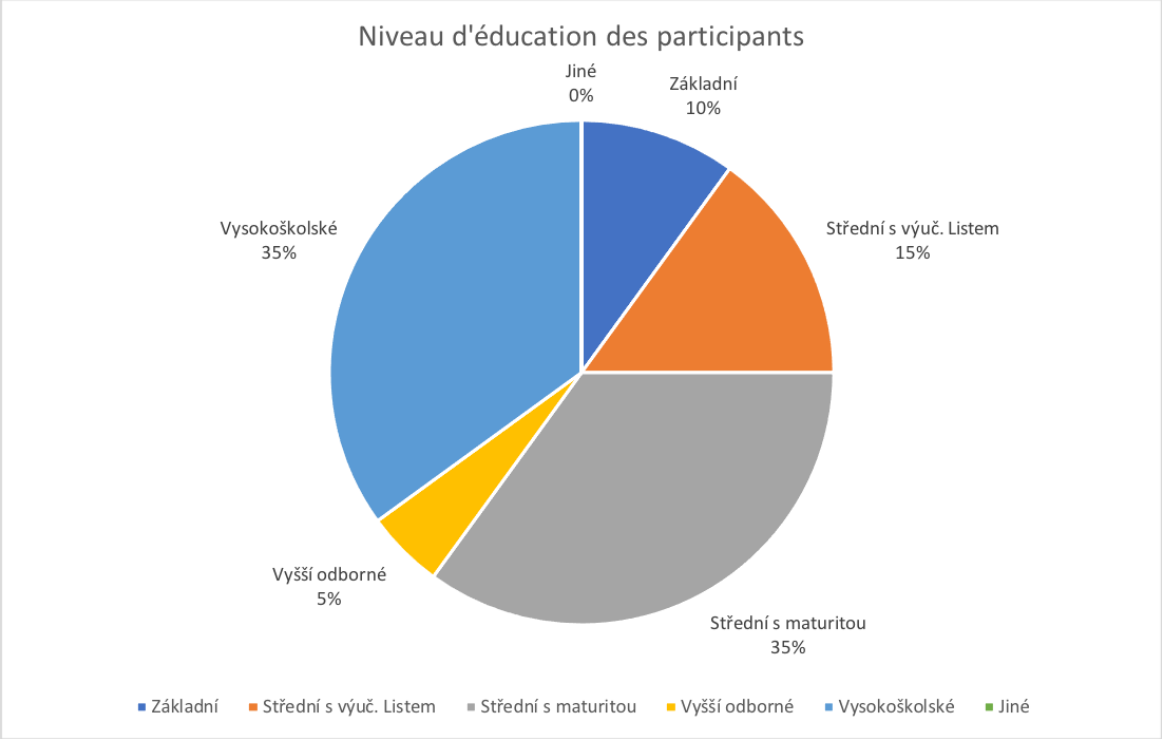

Graphique n°3 : Niveau d'éducation formelle des participants

9.1.4 Maîtrise des langues étrangères

Nous considérons également que la connaissance des langues étrangères joue un rôle important dans l'évaluation de nos résultats parce qu'elle pourrait potentiellement influencer les réponses des participants. Nous n'avons pas inclus la connaissance du slovaque dans cette catégorie, car nous estimons que l'influence sur l'évaluation des résultats serait minime dans ce cas. 18 personnes sur 20 ont indiqué qu'ils maîtrisaient au moins une langue étrangère. 11 participants ont déclaré maîtriser plus d'une langue étrangère. La répartition des connaissances de chaque langue étrangère est illustrée dans le graphique suivant.

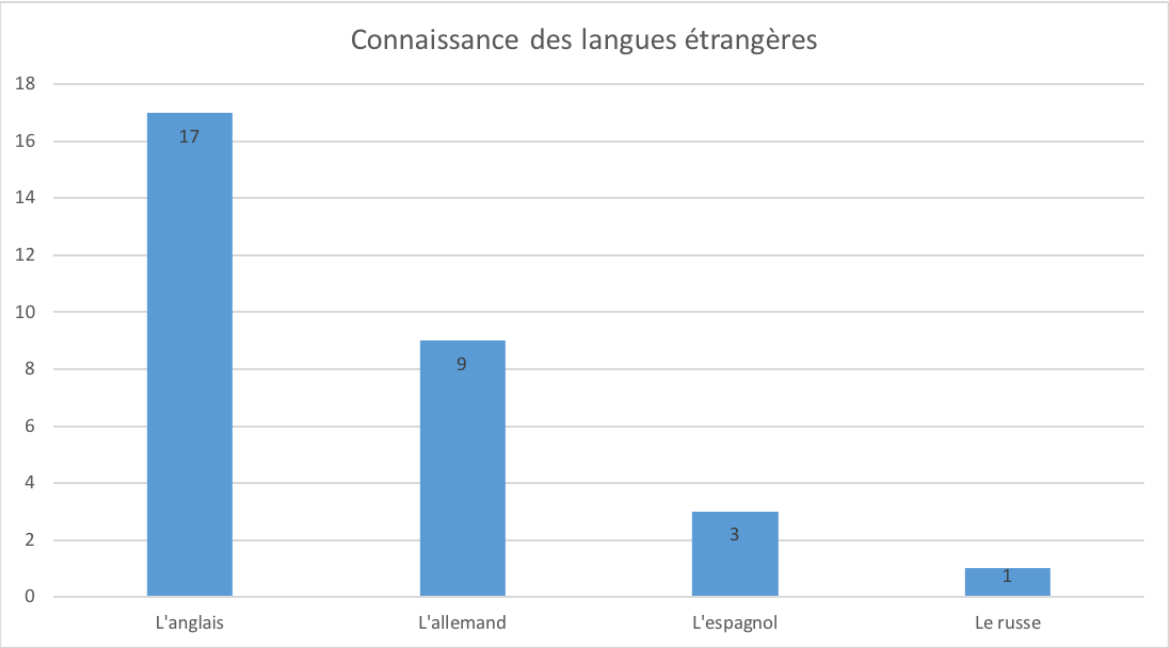

Graphique n°4 : Connaissance des langues étrangères parmi les participants

Nous pouvons constater qu'aucun des participants n'avait une expérience préalable avec le français.

La langue étrangère la plus fréquente parmi nos participants est sans doute l'anglais, qui est maîtrisé par 17 des 20 personnes. Parmi eux, un a indiqué un niveau élémentaire de la langue anglaise et 16 un niveau avancé.

Pour l'allemand, cinq participants ont indiqué un niveau élémentaire, trois un niveau intermédiaire et un un niveau avancé.

Dans le cas de l'espagnol, tous les trois participants ont indiqué un niveau élémentaire. Un participant connaît à un niveau intermédiaire la langue russe.

9.2 Analyse des emprunts linguistiques individuels

Dans la section précédente, nous avons précisé notre groupe de participants en termes de leur sexe, d'âge, de niveau d'éducation et de compétences en langues étrangères. Nous allons maintenant nous concentrer sur des emprunts linguistiques choisis et sur les informations que nous avons obtenu à leur sujet au cours de notre recherche.

9.2.1 Croissant

Le croissant s'est avéré être l'emprunt linguistique le plus connu et le plus adapté de ceux que nous avons étudiés. Dans la première partie du questionnaire, 18 personnes

interrogées commanderaient un *croissant*, une personne interrogée commanderait un *loupák* et une personne commanderait un *rohlík.*

Dans la deuxième partie, 19 participants ont déclaré avoir déjà rencontré le mot *croissant.*

En ce qui concerne la prononciation, les variations suivantes ont été observées[10] : [kroasant] (6), [kroasa:nt], [kro:sant], [kro:san], [krosa:n] (4), [kroasa:n] (4), [krojsant] (2), [grosman]

Tous les 20 répondants ont indiqué qu'ils considéraient le mot *croissant* comme un substantif masculin en tchèque.

Comme les dénominations alternatives pour *croissant* nous avons enregistré : *máslový rohlík, loupák (3), loupáček (3)*

9.2.2 Quiche

13 participants utiliseraient le mot *quiche* en commandant le produit. Les autres ont opté pour les noms *zelený koláč, špenátový koláč (2), koláč, slaný koláč, pizza,* et *zeleninový táč.*

Il s'est avéré que 11 répondants, plus de la moitié des personnes interrogées, avaient déjà rencontré le mot quiche. Ceci est particulièrement intéressant car, d'après la photo, 13 participants ont mentionné le mot *quiche*, mais seulement 11 d'entre eux l'ont reconnu dans sa forme écrite.

Les variantes de la prononciation suivantes ont été enregistrées : [kiš] (13), [kwiši:], [kviš] (3), [kviše:], [kwiše] et un participant a refusé de prononcer le mot.

Ensuite, 13 participants ont indiqué qu'il s'agissait d'un substantif masculin, quatre ont dit qu'il s'agissait d'un substantif féminin et deux qu'il s'agissait d'un substantif neutre. Un participant hésitait entre le masculin et le féminin.

Les autres noms que nous avons enregistrés pour ce produit sont les suivants : *slaný koláč (7), koláč (2).*

9.2.3 Mille-feuille

En ce qui concerne le mot *mille-feuille*, nous n'avons rencontré aucun participant qui commanderait le produit sous son nom français original. La plupart des personnes interrogées ont opté pour une forme descriptive pour donner un nom au produit. Nous avons donc enregistré les variantes suivantes que les participants utiliseraient pour

[10] Le nombre de participants ayant utilisé cette variante est indiqué entre parenthèses.

commander un *mille-feuille* : *vanilkový řez (4), vanilkový dort, proužkovaný řez, řez s krémem, řez (2), kremeš (6), buchta, zákusek z listového těsta, pudinková mřížka, pudinkový řez, zákusek*

Deux participants avaient déjà rencontré le mot mille-feuille à l'écrit.

En ce qui concerne la prononciation, nous avons enregistré le second plus grand nombre de variantes de tous les emprunts étudiés. Dans certains d'entre elles, l'influence de l'autre langue étrangère du participant, notamment l'allemand, est évidente. Pour plusieurs personnes qui ont cité l'allemand parmi les langues étrangères qu'elles maîtrisent, nous avons observé la prononciation de la combinaison de graphèmes *eu* comme [oj], ce qui correspond aux règles de prononciation allemande. Voici les variantes de la prononciation enregistrées : [mile feulile], [mili: feuli:], [mifi:l], [mile feul], [mile: feuile] (2), [mije: feje], [mile fül], [mil foje:] (3), [mil fojl] (3), [mile: file:] (2), [mi:le fi:le], [mile file], [mile feulije], [mile: fovle].

Les résultats de la recherche correspondent également à la non-appartenance de ce mot au genre grammatical en tchèque. Cinq participants ont indiqué qu'il s'agissait d'un substantif masculin, six ont dit qu'il s'agissait d'un substantif féminin et neuf ont dit qu'il s'agissait d'un substantif neutre.

Étant peu familiers avec ce produit, les participants n'ont pas fourni d'autres dénominations.

9.2.4 Canelé

Encore une fois, aucun des participants ne commanderait un *canelé* sous son nom français original. Dans la première partie du questionnaire, les participants ont de nouveau eu tendance à utiliser des formes descriptives, qui se rapportent principalement à la forme typique des *canelés*. Les expressions suivantes ont été enregistrées : *bábovka (5), dýňová bábovka, minibábovka (5), minibábovička (2), malá bábovička, bábovička (3), pralinkové pečivo, pařez, indiánek.*

Deux participants avaient déjà rencontré le mot *canelé* à l'écrit. Selon notre recherche, il s'agit donc d'un mot qui n'est pas bien adapté en tchèque.

Nous avons enregistré les variantes de prononciation suivantes : [kanele:] (8), [kanyle:], [kanel] (7), [kanale:], [kanele] (2), [šanel].

Même avec ce mot, nous rencontrons un genre grammatical incertain en tchèque, ce qui s'est également reflété dans notre recherche. Sept participants classent le mot comme

masculin, neuf participants comme féminin et trois comme neutre. Un participant hésitait entre le genre masculin et féminin.

En raison de la forme typique de ces pâtisseries, les participants ont attribué les dénominations alternatives suivantes aux *canelés* : *bábovičky, minibábovičky*

9.2.5 Macaron

L'emprunt *macaron* nous semble plutôt adapté, car ce produit de pâtisserie est assez populaire en République tchèque. Cependant, nous avons observé un nombre considérable de dénominations diverses utilisés par les participants dans la première partie du questionnaire. Dans quatre cas la personne interrogée a reconnu le produit mais n'a pas pu se souvenir du nom. Nous avons enregistré les expressions suivantes : *makronky (10), makronka (3), kolečko (2), oreo, plněný piškot, cukrové kolečko, knoflíky, slepované koláčky.*

À l'écrit, 14 participants ont reconnu le terme *macaron*.

Nous avons ensuite rencontré les versions de prononciation suivantes : [makrons] (2), [makron] (3), [makaron] (10), [makaro:n] (5).

15 participants ont indiqué qu'il s'agissait d'un substantif masculin et cinq participants ont dit qu'ils considéraient ce mot comme féminin.

Les autres noms possibles que nous avons notés sont : *makronky (5), sušenka, makaróny.*

9.2.6 Pain au chocolat

En raison de la prononciation compliquée de l'expression *pain au chocolat* pour les locuteurs tchèques, nous rencontrons souvent les termes équivalents de *čokorolka* ou *čokoládová rolka* en tchèque. De nouveau, aucun participant n'a utilisé le nom français lorsqu'il a été confronté à une photo du produit. Cependant, la dénomination tchèque équivalente mentionnée ci-dessus est apparu à plusieurs reprises. Les participants commanderaient le produit en utilisant les termes suivants : *čokoládový croissant (2), buchta s čokoládou, čokorolka (4), čokoládový šnek (2), čokoládová rolka (5), čokoládový závin, koláček z listového těsta s čokoládou, sladká věc z croissantového těsta, čokoládový bochánek.*

Neuf participants avaient déjà rencontré la forme écrite de l'expression *pain au chocolat* dans le passé.

Avec mille-feuille, ce mot d'emprunt a le plus grand nombre de versions de prononciation enregistrées au cours de notre recherche. Dans ce cas, nous observons l'influence de l'anglais en particulier. Les personnes interrogées ont souvent prononcé le mot *pain* à la manière anglaise. Plus précisément, nous avons rencontré les types de prononciation suivants : [pejn au čokolat], [pejn o čokolat] (2), [pejn čoklit], [pɛ̃ a šokola:], [pejn o šokola], [pejn au šokolat], [pan e šokolat] (2), [pén au šokolat], [pan a čokolat], [pejn o chocolat], [pau au šokola:t], [pejn au čoklit], [pajn chocholat] [pan a čokolat], [pejn au chocolat], [pajn au šošolat], [pan chocholat], [pajn o čokolat].

Le genre masculin prédomine, choisi par 14 participants. Cinq autres ont choisi le genre féminin et un le genre neutre.

Les participants ont mentionné d'autres noms du produit possibles : *čokorolka (2), čokoládový šnek, čokoládová rolka (4), čokoládová buchta*

9.2.7 Éclair

Dans la première partie du questionnaire, deux répondants ont mentionné le mot *éclair*. Nous avons également rencontré les noms *čokoládový zákusek, rohlík s čokoládovou polevou, podlouhlé pečivo s čokoládou (2), banánek (3), podlouhlý čokoládový věneček, podlouhlé sladké pečivo s čokoládou, cukrářský piškot s čokoládovou polevou, rohlíček z odpalovaného těsta politý čokoládou, rohlíček politý čokoládou, eklérka, čokoládová rakvička (2), vanička.* L'une des personnes interrogées montrerait le produit du doigt en le commandant.

Nous avons estimé que le mot *éclair* était plutôt inadapté en tchèque, mais dans sa forme écrite, il a été reconnu par neuf participants. Nous en déduisons donc un certain degré d'adaptation.

Voici les versions de la prononciation du mot *éclair* que nous avons enregistrées : [e:kle:r] (4), [eklajr] (3), [ekle:r] (11), [e:klajr], [ejkler].

Le genre de ce mot n'est pas évident en tchèque. Neuf participants ont indiqué qu'il s'agit d'un nom masculin, neuf ont indiqué qu'il s'agit d'un nom féminin, un participant hésitait entre le masculin et le féminin et un autre hésitait entre le féminin et le neutre.

D'autres noms possibles pour ce produit incluent les termes adaptés à la langue tchèque : *eklérka, eklérek*

9.2.8 Financier

Aucun des participant ne commanderait un *financier* sous son nom original français. De nouveau, les personnes interrogées utilisent des noms descriptifs basés principalement sur la forme de la pâtisserie en question. Les noms suivants ont été mentionnés : *taštička z McDonald's, jablečná taštička, taštička (7), piškotová destička, malé buchty, polštářek, cihla, piškot (4), ciabatta, rakvička (2).*

Un participant a reconnu dans le produit la forme de la brique à laquelle le produit devrait initialement faire référence.[11]

Financier a été le seul emprunt qu'aucun des participants n'a reconnu à partir de la forme écrite ou de la photo. Il semble donc qu'il s'agisse d'un mot véritablement inadapté.

La prononciation a de nouveau montré l'influence de l'allemand dans cinq cas, et dans deux cas, la prononciation a été influencée par l'anglais. En raison de la similitude avec le mot tchèque *finančník*, les personnes interrogées n'ont pas eu trop de problèmes avec la prononciation. Nous avons enregistré les versions de prononciation suivantes : [financije:r] (13), [financi:r] (5), [fijance:], [finanšr]

Interrogés sur le genre grammatical du mot, la majorité des répondants (18) ont opté pour le genre masculin. Deux participants ont choisi le genre féminin.

Le seul nom alternatif possible qui s'est présenté était le mot *finančák.*

9.2.9 Tartelette

Au total, neuf participants ont reconnu une *tartelette* déjà à partir de la photo. Les noms *ovocný koláček, piškot s ovocem, ovocný zákusek, dortík s ovocem (2), ovocné hnízdo, ovocný košíček (2), košík,* et *ovocný dortík* ont aussi apparu dans la première partie du questionnaire.

11 participants ont reconnu la tartelette par sa forme écrite.

En ce qui concerne la prononciation, nous avons enregistré les versions suivantes : [tartalete], [tartalet] (9), [tartelete] (4), [tartlet], [tartelet] (3), [ta:rtelet] (2).

Là encore, les personnes interrogées n'étaient pas d'accord sur le genre à attribuer au mot *tartelette* en tchèque. Si les participants connaissaient déjà le mot, ils l'ont le plus souvent attribué au genre féminin. La terminaison -t, que la plupart des participants ont prononcée, pourrait évoquer le genre masculin en tchèque. Par conséquent, huit participants ont choisi le genre masculin et 12 participants le genre féminin.

[11] Il est censé ressembler à un lingot d'or, d'où le nom de financier.

Comme noms alternatifs, les participants ont proposé le mot adapté *tartaletka (9)*, ou les expressions *košíček (2), ovocný košíček.*

9.2.10 Paris-Brest

Le dernier emprunt étudié est le *Paris-Brest*. D'après la photo, trois participants ont indiqué cette appellation française. Les autres dénominations de ce produit étaient *vanilkový věneček, buchta s vanilkovým krémem, věneček (11), bábovka, větrník (3).*

Six participants connaissaient le produit sous la forme écrite.

Les variations de prononciation que nous avons enregistrées sont les suivantes : [paris brest] (15), [pari brest] (4), [pari: bre].

Les participants étaient souvent incertains du genre auquel attribuer le mot. À la fin, 13 d'entre eux ont choisi le genre masculin, quatre le genre féminin et deux le genre neutre. Un répondant hésitait entre le genre masculin et le neutre.

Les personnes interrogées ont également mentionné *věneček (4), větrník* et *pařížský dort* comme des noms alternatifs possibles.

9.3 Connaissance des emprunts linguistiques entre les hommes et les femmes

Dans le chapitre qui traite des hypothèses formulées pour ce mémoire, nous avons déclaré que nous supposons que les femmes auront une meilleure connaissance des emprunts dont nous parlons dans ce mémoire que les hommes. La raison principale de cette conclusion réside dans le fait que, selon nos recherches, davantage de femmes achètent des viennoiseries et des pâtisseries, et nous pouvons donc supposer qu'elles seront plus familières avec les noms des produits.

À cette fin, nous avons noté le nombre exact d'emprunts linguistiques connus par chaque participant, et à partir de là, nous avons calculé une moyenne pour les hommes et les femmes que nous avons interrogés.

L'hypothèse selon laquelle les femmes seraient plus familières avec les emprunts linguistiques que nous étudions dans ce mémoire n'a été que partiellement confirmée, puisque la valeur moyenne pour les femmes était supérieure, mais pas par le degré de l'écart que nous avions prévu.

La valeur moyenne de la connaissance des emprunts pour les femmes était de 5,4, tandis que la valeur moyenne pour les hommes était de 4,3. Ainsi, en moyenne, les femmes connaissent environ un emprunt de plus que les hommes.

9.4 Synthèse

Notre première hypothèse portait sur la connaissance des emprunts linguistiques. À partir du corpus de tous les emprunts linguistiques enregistrés, après vérification dans les dictionnaires et dans le corpus, nous avons sélectionné dix mots, dont cinq ont été considérés comme des mots plutôt adaptés (les mots apparaissent à la fois dans le dictionnaire et dans le corpus) et cinq comme des mots plutôt non adaptés à la langue tchèque (ils n'apparaissent pas dans les dictionnaires et pas du tout ou peu dans le corpus). Nous nous attendions donc à ce que nos répondants soient plus familiers avec les mots adaptés qu'avec les mots non adaptés. Le graphique suivant montre le degré de connaissance des mots d'emprunt sélectionnés parmi les personnes interrogées.

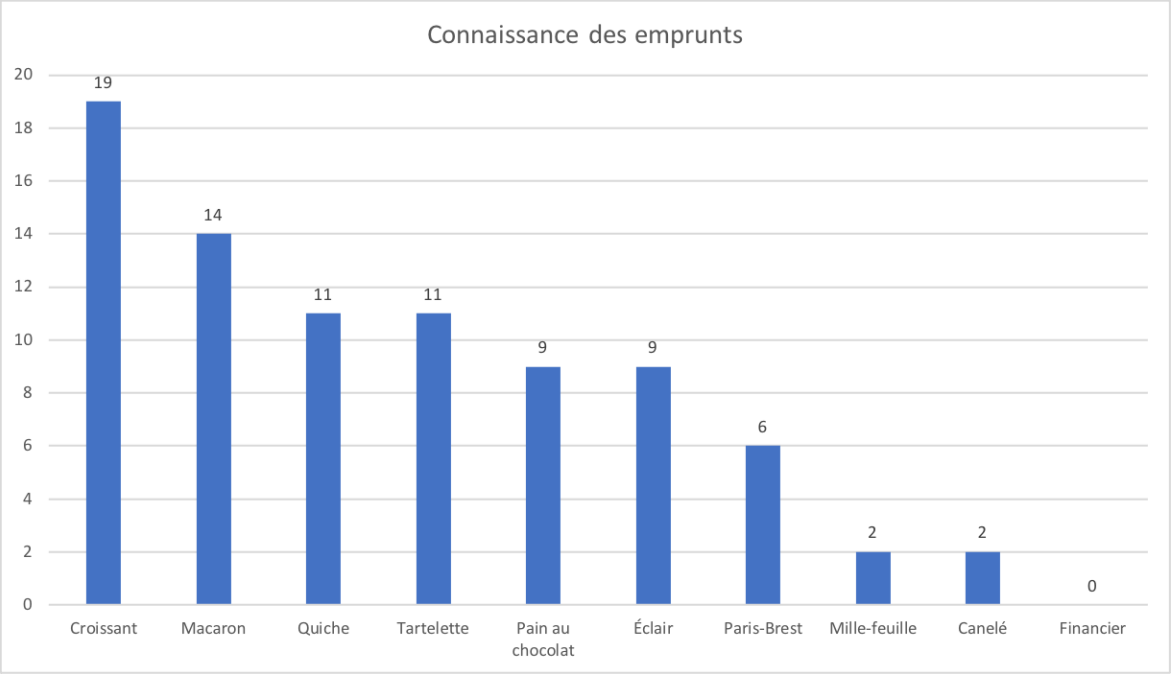

Graphique n°5 : Le niveau de connaissance des emprunts choisis

D'après ce graphique, nous pouvons conclure que notre première hypothèse est confirmée. Les emprunts adaptés sélectionnés étaient *croissant, quiche, macaron, pain au chocolat* et *tartelette*. Les emprunts non adaptés étaient les mots *mille-feuille, canelé, éclair, financier* et *Paris-Brest*.

Dans le graphique, nous pouvons voir que les cinq mots adaptés sélectionnés apparaissent dans les cinq premiers rangs de la connaissance. Les mots non adaptés apparaissent dans la seconde moitié du graphique avec un niveau de connaissance plus bas.

Le seul mot pour lequel les résultats sont différents de ce que nous avions prévu est *éclair,* qui montre un certain niveau d'adaptation qui est comparable au mot *pain au chocolat*.

L'emprunt linguistique le plus connu s'est avéré être le mot *croissant*. En revanche, l'emprunt linguistique qu'aucun des répondants n'a associé à une viennoiserie ou à une pâtisserie est le mot *financier*.

Pour les mots sélectionnés que nous avons considérés comme adaptés, nous constatons également une tendance à créer des équivalents tchèques qui coexistent dans la langue tchèque avec la version originale française. Ces mots sont : *macaron/makronka, quiche/kiš, tartelette/tartaletka, pain au chocolat/čokorolka/čokoládová rolka.* Nous croyons que le mot *croissant* peut déjà être considéré comme bien adapté au tchèque.

D'autre part, pour les mots non adaptés sélectionnés, nous percevons une certaine incohérence en termes de genre grammatical, qui n'est pas traçable même dans les dictionnaires en raison de la faible présence des mots dans le lexique tchèque. Dans le cas des emprunts *mille-feuille, canelé, éclair, financier et Paris-Brest*, les participants ne savaient souvent pas à quel genre attribuer le mot, et nous avons pour la plupart des cas enregistré les trois variantes possibles.

En ce qui concerne la prononciation, la situation dans l'environnement tchèque est également très intéressante. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, ce n'est que dans très peu de cas que la prononciation des emprunts est au moins similaire à la prononciation française.

La plupart du temps, elle est adaptée selon les règles de prononciation tchèques, ou nous pouvons également observer l'influence d'autres langues étrangères.

À notre avis, les emprunts au français du domaine de la pâtisserie et de la boulangerie sont présents en tchèque dans une quantité relativement importante, mais les personnes travaillant dans ce domaine font très peu d'efforts pour que ces mots entrent dans le vocabulaire courant des clients. Nous avons souvent découvert que le personnel lui-même, dans les établissements que nous avons visités, ne pouvait pas prononcer correctement le mot français que nous avions trouvé sur le menu. Dans certains établissements, nous avons été agréablement surpris par les crochets placés après le nom français du produit, qui contenaient une prononciation française approximative. C'est, à notre avis, le moyen le plus simple de diffuser de manière naturelle les emprunts au français de ce type à un plus grand nombre de personnes.

Plusieurs participants nous ont même dit, que même s'ils connaissaient le vrai nom de certains produits, ils ne feraient que pointer du doigt le produit en raison de la prononciation compliquée. À notre avis, cette inquiétude doit être éliminée du secteur de la gastronomie, mais cela exige un effort systématique de la part des propriétaires des établissements et des employés qui travaillent consciemment avec ces emprunts linguistiques et les incluent dans leurs menus. Ayant effectué cette recherche, nous pouvons constater qu'il n'y a pas peu de telles établissements dans l'environnement tchèque.

En ce qui concerne notre deuxième hypothèse, qui portait sur le niveau de connaissance des emprunts linguistiques individuels entre les hommes et les femmes, nous pouvons dire qu'elle n'a été que partiellement confirmée. Oui, le niveau de connaissance des emprunts linguistiques dans le domaine de la boulangerie et de la pâtisserie chez les femmes est plus élevé selon notre recherche, mais pas dans une mesure très significative. Selon les valeurs moyennes que nous avons calculées à partir des données recueillies lors des entretiens avec les participants, les femmes connaissent environ un mot d'emprunt linguistique de plus que les hommes. Nous estimons que cette partie de la recherche serait plus appropriée à mener sur un plus grand échantillon de la population afin que les résultats pour cette hypothèse soient plus représentatifs.

Nous sommes néanmoins parvenus aux nombreuses conclusions intéressantes. L'une d'entre elles est que l'adaptation formelle des emprunts de la boulangerie et de la pâtisserie dans les dictionnaires et les corpus correspond dans la plupart des cas à l'adaptation réelle de ces emprunts dans la langue parmi les locuteurs tchèques.

Par ailleurs, notre recherche montre que certaines personnes n'associent pas la prononciation française d'un mot à sa forme graphique et ne voient pas de lien entre les deux formes (cas du mot *quiche* notamment).

Enfin et surtout, nous nous sommes intéressés à la prononciation très spécifique de certains mots d'emprunt. Il faut ajouter qu'aucun des répondants n'avait pas d'expérience préalable avec la langue française, un certain degré de modifications de prononciation pouvait certainement être attendu.

De notre point de vue, la prononciation des emprunts au français qui apparaissent dans le lexique tchèque représente un problème très délicat et aussi un certain défi tant pour les linguistes que pour les professionnels des domaines où ce type d'emprunt linguistique est utilisé.

Conclusion

Ce mémoire de master a étudié le lexique emprunté au français dans le domaine de la boulangerie et de la pâtisserie et son degré d'adaptation en tchèque.

Dans la partie théorique du mémoire, nous nous sommes concentrés sur les emprunts linguistiques en tant que tels. Nous avons d'abord décrit les principes de base de la néologie, qui est étroitement liée aux emprunts, puis nous avons décrit les aspects théoriques fondamentaux liés aux emprunts linguistiques. Nous avons notamment discuté des moyens d'identification des emprunts et des façons de leur adaptation dans la langue cible.

Nous avons également comparé les typologies de linguistes tchèques et français sélectionnés pour voir comment les aspects théoriques varient dans deux environnements linguistiques différents.

Nous avons ensuite examiné directement les gallicismes dans le lexique tchèque.

À la fin de la première partie du mémoire, nous avons proposé un bref aperçu de l'histoire de la pâtisserie et de la boulangerie française et tchèque, ce qui nous a permis de comprendre pourquoi des emprunts linguistiques dans ce domaine se produisaient au cours de l'histoire et continuent de se produire même aujourd'hui.

Dans la partie empirique, nous avons étudié des emprunts dans le domaine de la pâtisserie et de la boulangerie dans le lexique tchèque et nous avons cherché à savoir comment ceux-ci sont utilisés par les locuteurs tchèques.

À cette fin, nous avons d'abord effectué une recherche sur le terrain, qui consistait à visiter des établissements sélectionnés, où nous avons examiné les menus et noté tous les mots empruntés au français. Nous avons ensuite vérifié tous les emprunts enregistrés dans les dictionnaires et les corpus tchèques et, sur la base de cette analyse, nous avons sélectionné dix mots à inclure dans notre recherche effectuée avec les participants choisis.

La recherche elle-même a été menée à l'aide de questionnaires qui ont été soutenus par des entretiens.

Dans le questionnaire, qui était divisé en deux parties, nous avons principalement enquêté sur la connaissance des produits correspondant aux emprunts sélectionnés, d'abord d'après leurs photos, puis sous leur forme écrite. Un autre point important étudié était la prononciation des emprunts donnés.

Les hypothèses que nous avions formulées pour ce travail ont été pour la plupart confirmées. Il s'est avéré que les mots qui figuraient à la fois dans le dictionnaire et dans le corpus étaient alors mieux reconnus par les participants de la recherche. Par contre, les mots qui n'apparaissaient ni dans le dictionnaire ni dans le corpus (ou seulement dans une mesure très limitée) étaient moins familiers aux participants.

Quant à la deuxième hypothèse, qui supposait que les femmes, qui achètent apparemment plus souvent des pâtisseries et des viennoiseries, seraient plus aptes à connaître les mots d'emprunt étudiés parce qu'elles ont potentiellement plus d'occasions d'entrer en contact avec eux que les hommes, elle a été confirmée, mais seulement avec une différence relativement faible entre les femmes et les hommes. Par conséquent, nous considérons que cette hypothèse n'est que partiellement confirmée.

Nous avons également obtenu des résultats intéressants concernant la prononciation des différents emprunts linguistiques. Il s'est avéré que si la plupart des participants connaissaient certains des mots d'emprunt, seuls quelques-uns d'entre eux pouvaient les prononcer correctement.

Nous pouvons dire que nous avons réussi à atteindre les objectifs visés par ce travail. Nous avons découvert quels emprunts linguistiques du domaine donné se trouvent en tchèque et, au moyen de la recherche pratique, nous avons appris dans quelle mesure ils sont adaptés parmi les locuteurs tchèques.

Pour finir, nous souhaitons ajouter que nous considérons le sujet comme potentiellement intéressant pour d'autres recherches. En particulier, les néologismes qui apparaissent dans ce domaine, ainsi que les spécificités phonétiques associées aux gallicismes en tchèque, constituent certainement des thématiques suggestives qui mériteraient d'être étudiées davantage.

Résumé

Ce mémoire traite des gallicismes des domaines de la boulangerie et de la pâtisserie, qui sont des branches du champ lexical très productif au point de vue lexicologique - de la gastronomie. L'objectif principal de ce mémoire est de découvrir quels emprunts de ce domaine se trouvent en tchèque et également dans quelle mesure ils peuvent être considérés comme adaptés dans la langue tchèque.

Le travail est divisé en deux parties - théorique et empirique.

Dans la partie théorique, le travail se focalise sur les emprunts en général. Il aborde brièvement la néologie (chapitre 2) et se concentre ensuite sur les façons d'identification et les moyens d'adaptation des emprunts. Il compare également les typologies d'emprunt de deux linguistes tchèques et de deux linguistes français afin de mieux comprendre les spécificités des aspects théoriques de l'emprunt dans deux environnements linguistiques différents (chapitre 4).

Les chapitres suivants se concentrent directement sur les gallicismes dans le lexique tchèque et les particularités liées à leur adaptation aux niveaux morphologique et phonétique. Le mémoire mentionne également la classification des gallicismes selon des champs sémantiques significatifs pour le phénomène de l'emprunt. En ce qui concerne les gallicismes gastronomiques, le travail présente leur classification détaillée selon des critères sémantiques (chapitre 5).

Les derniers chapitres de la partie théorique du travail portent sur l'histoire de la boulangerie et de la pâtisserie française et tchèque (chapitres 6 et 7).

La partie empirique du mémoire traite de la recherche sur les mesures susmentionnées de la familiarité et d'adaptation des emprunts choisis. Elle précise d'abord la méthodologie employée (chapitre 8), puis aborde l'analyse concrète des emprunts et le traitement des données recueillies au cours de la recherche. Cette section comporte dix sous-chapitres, chacun d'entre eux portant sur l'un des emprunts sélectionnés (chapitre 9).

L'évaluation des hypothèses et les résultats de la recherche sont résumés au chapitre 9.4.

Le mémoire se termine par une brève conclusion qui résume les objectifs visés, les processus de rédaction du travail et sa structure. Les sujets potentiels pour de futures recherches linguistiques sont également mentionnés.

Résumé

Tato diplomová práce se zabývá galicismy z oblastí pekařství a cukrářství, které jsou odnoží lexikologicky velmi produktivní oblasti gastronomie. Hlavním cílem práce je zjistit, která přejatá slova z této oblasti se v češtině vyskytují, a také do jaké míry je v českém jazyce můžeme považovat za adaptovaná.

Práce je rozdělena na dvě části - teoretickou a praktickou.

V teoretické části se práce soustředí na přejatá slova obecně. Pojednává stručně o neologii (kapitola 2) a poté se zaměřuje na způsoby identifikace a prostředky adaptace přejímek. Dále také srovnává typologie přejímek dvou českých a dvou francouzských lingvistů za účelem lepšího pochopení specifik teoretických aspektů jazykových výpůjček ve dvou odlišných jazykových prostředích (kapitola 4).

V následujících kapitolách se práce soustředí přímo na galicismy v českém lexiku a specifika spojená s jejich adaptací po stránce morfologické a fonetické. Práce zmiňuje také rozdělení galicismů dle sémantických oblastí, které jsou z hlediska přejatých slov významné. V případě gastronomických galicismů uvádí jejich podrobnější rozdělení dle sémantického kritéria (kapitola 5).

Závěrečné kapitoly teoretické části práce jsou věnovány historii francouzského i českého pekařství a cukrářství. (kapitoly 6 a 7)

V praktické části se práce zabývá výzkumem výše zmíněných měr znalosti a adaptace vybraných přejatých slov. Nejprve specifikuje použitou metodologii (kapitola 8), následně se věnuje vlastní analýze vybraných přejímek a zpracování dat, které jsme během výzkumu získali. Tato část obsahuje deset podkapitol, z nichž každá pojednává o jedné z vybraných přejímek (kapitola 9).

Vyhodnocení hypotéz a výsledky výzkumu jsou shrnuty v kapitole 9.4.

Práce je zakončena stručným závěrem, který shrnuje cíle, které si práce stanovila, postup zpracování a strukturu. Jsou zde zmíněny také potenciální oblasti pro další lingvistická bádání.

BIBLIOGRAPHIE

Primaire :

ADÁMKOVÁ, Petra, HRADILOVÁ, Darina, JANOVEC, Ladislav, LÁBUS, Václav, MARTINKOVÁ, Michaela., NAGY, Marek, STĚPANOVA, Ludmila, SVOBODOVÁ, Diana, & ULIČNÝ, Oldřich (2013). *Studie k moderní mluvnici češtiny. 4, Dynamika českého lexika a lexikologie.* Univerzita Palackého v Olomouci, Filozofická fakulta.

ALBERT, Sabine (2014). *Vrais et faux mots d'ailleurs : quand l'emprunt brouille les pistes*. Paris : Études de linguistique appliquée

BLÁHA, Ladislav, CONKOVÁ, Věra & KADLEC, František (2013). *Cukrářská výroba II.* Praha : Informatorium

ČERMÁK, František (2010). *Lexikon a sémantika*. Praha : Nakladatelství Lidové noviny.

ČERNÝ, Jiří, ČERNÁ, Marie, & NODL, Ladislav. (2019). *Nový encyklopedický slovník gastronomie (2. vyd).* Úvaly : Ratio.

DEROY, Louis (1980) : *L'emprunt linguistique.* Paris : Les Belles lettres

DUBĚDA, Tomáš (2015). *L'adaptation phonologique des emprunts : le cas des gallicismes gastronomiques en tchèque.* In Écho des études romanes. České Budějovice : Institut de langues et littératures romanes de la Faculté des Lettres

DUBOIS, Jean et alii (1999). D*ictionnaire de linguistique et des sciences du langage.* Paris : Larousse.

HENDL, J. (2008). *Kvalitativní výzkum : základní teorie, metody a aplikace.* Praha : Portál

HILDENBRAND, Zuzana, KACPRZAK, Alicja, & SABLAYROLLES, Jean-François. (2016). *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque.* Limoges : Lambert-Lucas.

HUMBLEY, John (1974). *Vers une typologie de l'emprunt linguistique*. In Cahiers de lexicologie. Paris : Centre Nationale de la Recherche Scientifique

KACPRZAK, Alicja, MUDROCHOVÁ, Radka, & SABLAYROLLES, Jean-François (2019). *L'emprunt en question(s): conceptions, réceptions, traitements lexicographiques.* Limoges : Éditions Lambert-Lucas

NIKLAS-SALMINEN, Aïno. (2015). *La lexicologie (2e édition).* Paris : Armand Colin.

PEŠEK, Ondřej (2007). *Enrichissement du lexique de l'ancien français : les emprunts au latin dans l'œuvre de Jean de Meun*. Brno : Masarykova univerzita

PRUVOST, Jean, SABLAYROLLES, Jean-François. (2019). *Les Néologismes (Quatrième édition).* Paris : Presses Universitaires de France/Humensis.

PŘIKRYLOVÁ, Adéla (2010). *Didaktický pohled na mezijazykový transfér při osvojování a užívání francouzských výpůjček v češtině.* Praha : Univerzita Karlova

REY-DEBOVE, Josette (1973) : *La sémiotique de l'emprunt lexical*.

SABLAYROLLES, Jean-François. (2000). *La néologie en français contemporain: examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris : Honoré Champion.

SVOBODOVÁ, Daniela. (2009). *Aspekty hodnocení cizojazyčných přejímek: mezi módností a standardem.* Ostrava : Ostravská univerzita, Pedagogická fakulta.

TOURNIER, Jean & TOURNIER, Nicole (2009). *Dictionnaire de lexicologie française*. Paris : Ellipses

WALTER, Henriette (1997). *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris : Laffont

Secondaire

CHEVALLIER, J (2009). *August Zang and the French Croissant: How Viennoiserie Came to France.* North Hollywood: Jim books

DUPUIS, Mélanie, CAZOR, Anne (2014). *Le grand manuel du pâtissier.* Paris : Marabout

FRANCE, Benoît, VITAUX, Jean (2008). *Dictionnaire du Gastronome*. Paris: Presses Universitaires de France.

PINEL, Hervé, MANELLE, Clara (2012). *Atlas de la France gourmande*. Paris : Albin Michel

POLICKÁ, Alena (2014). *Initiation à la lexicologie française*. Brno : Masarykova univerzita

RÉGIS Gaudry (2017). *On va déguster la France*. Paris : Marabout

TANGUY, Michel, GÉNIN, Jacques (2017). *La merveilleuse histoire des pâtisseries*. Paris : Grund

SITOGRAPHIE

CAMPANINI, Antonella. (2018). *Caterina de Medici – A gastronomic myth*. In The new gastronome. [en ligne]. [cit. 2022-05-03]. Disponible sur : https://thenewgastronome.com/caterina-de-medici-a-gastronomic-myth/

DEROY, L. (1956). *Chapitre III. Les critères d'identification.* In L'Emprunt linguistique. Presses universitaires de Liège. [en ligne]. [cit. 2022-02-09]. Disponible sur : https://books.openedition.org/pulg/677?lang=en#ftn29

HLAVSA, B. (1930). *Historie cechu cukrářského a perníkářského v Čechách.* [en ligne]. [cit. 2022-05-04]. Disponible sur : https://cukrarstvi-viktoria.cz/clanky/okenko-do-minulosti-historie-cechu-cukrarskeho-a-pernikarskeho-v-cechach-b-hlavsa-1930

PEŠEK, Ondřej (2017). *Galicismy v českém lexiku* In : KRÁLÍK, Petr, NEKULA, Marek, PLESKALOVÁ, Jana. CzechEncy - Nový encyklopedický slovník češtiny. [en ligne]. [cit. 2022-06-01]. Disponible sur : https://www.czechency.org/slovnik/

Dictionnaires

Databáze excerpčního materiálu Neomat. Disponible sur : http://www.neologismy.cz/

FILIPEC, Josef, DANEŠ, František, MACHAČ, Jaroslav & MEJSTŘÍK, Vladimír (2009). *Slovník spisovné češtiny pro školu a veřejnost.* Praha : Leda

MARTINCOVÁ, Olga (1998). *Nová slova v češtině. Slovník neologizmů 1.* Praha : Academia

MARTINCOVÁ, Olga (2004). *Nová slova v češtině. Slovník neologizmů 2.* Praha : Academia

Příruční slovník jazyka českého. Disponible sur : https://psjc.ujc.cas.cz/

Slovník spisovného jazyka českého. Disponible sur : https://ssjc.ujc.cas.cz/

Dictionnaire Larousse. Disponible sur : https://larousse.fr/

Dictionnaire Le Petit Robert. Disponible sur : https://dictionnaire.lerobert.com/

Dictionnaire Wiktionnaire. Disponible sur : https://fr.wiktionary.org/wiki/

Dictionnaire L'internaure. Disponible sur : https://linternaute.com/

Corpus

BENKO, Vladimír (2015). *Araneum Bohemicum Maius, verze 15.04.* Praha : Ústav Českého národního korpusu FF UK. Disponible sur http://www.korpus.cz

Néoveille, plateforme de repérage, analyse et suivi des néologismes. Disponible sur : https://tal.lipn.univ-paris13.fr/

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau n°1 : Les noms des produits en français et leur dénominations alternatives en tchèque…… 51

Graphique n°1 : Les emprunts les plus fréquemment enregistrés dans notre recherche…. 52

Graphique n°2 : Représentation de l'échantillon de participants selon leur âge……. 56

Graphique n°3 : Niveau d'éducation formelle des participants…….. 57

Graphique n°4 : Connaissance des langues étrangères parmi les participants…… 58

Graphique n°5 : Le niveau de connaissance des emprunts choisis……. 65

ANNEXE

Le questionnaire qui a été présenté aux participants

Dotazník k diplomové práci

Milý respondente, milá respondentko,

prosím o vyplnění tohoto dotazníku, který zkoumá **rozšíření a znalost lexika z oblasti cukrářství a pekařství**. Dotazník slouží jako podklad pro rozhovor, který bude trvat 5–10 minut a bude pro účely zpracování diplomové práce nahráván. Vyplněním dotazníku zároveň **udělujete k nahrávání souhlas**. Výzkum je anonymní, požadováno je pouze vyplnění základních demografických údajů.

Vyplňte, prosím, následující údaje:

1. **Pohlaví**
a. Muž
b. Žena
c. Jiné

2. **Věk**
a. 0–20 let
b. 20–30 let
c. 30–40 let
d. 40–50 let
e. 50–60 let
f. 70 a více let

3. **Vzdělání**
a. Základní
b. Střední s výučním listem
c. Střední s maturitou
d. Vyšší odborné
e. Vysokoškolské
f. Jiné:

4. **Znalost cizích jazyků: Uveďte, prosím, které cizí jazyky ovládáte a na jaké úrovni. (Vyberte jednu úroveň z následujících: začátečník, mírně pokročilý, pokročilý, rodilý mluvčí)**

Cizí jazyk 1:

Cizí jazyk 2:

Cizí jazyk 3:

Další:

Část 1.

Prohlédněte si, prosím, následující obrázky a ke každému z nich sdělte tyto informace:

- Jak byste daný produkt nazval/a, pokud byste si jej chtěl/a objednat v pekařství nebo cukrárně?

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Část 2.

Prohlédněte si, prosím, následující názvy a ke každému z nich sdělte tyto informace:

- Setkal/a jste se již někdy s tímto slovem?
- Jak byste dané slovo vyslovil/a?
- K jakému rodu bychom podle vás měli v češtině toto slovo přiřazovat? (mužský, ženský, střední)
- Znáte pro daný produkt ještě nějaké jiné označení?

Názvy k analýze:

1. Croissant
2. Quiche
3. Mille-feuille
4. Canelé
5. Macaron
6. Pain au chocolat
7. Éclair
8. Financier
9. Tartelette
10. Paris-Brest

Transcription de l'entretien sélectionné

Tazatel: Respondent č. 5. Tak, můžeme začít tou první částí. Já vás poprosím, abyste se podívala na všechny obrázky a řekla mi, jak byste si dané produkty objednala, kdybyste šla do pekárny nebo cukrárny. Můžeme začít tady tou jedničkou.

Respondent: To bych řekla [krosant].

Tazatel: Ano, a u dvojky ?

Respondent: U dvojky…mě jako první napadl [kiš]…nebo koláč. Ale první mě napadl [kiš].

Tazatel: Quiche, dobře…

Respondent: U trojky bych řekla… řez, na první dobrou.

Tazatel: Ano, …

Respondent: U čtverky… bábovička. U pětky makronka.

Tazatel: Jasně…

Respondent: U šestky bych řekla…čokorolka. Asi vypadá čokoládově…

Tazatel: Je čokoládová (smích).

Respondent: U sedmičky…to nevím, co bych řekla, ale trochu mi to připomíná banánek.

Tazatel: Jo…

Respondent: U osmičky asi taštička… U devítky…první mě napadla tartaletka, ale nevím, jestli to je tartaletka.

Tazatel: Ano, měla to být tartaletka.

Respondent: A u desítky…nevím, jestli je to [paris brest], ale to mě napadlo jako první.

Tazatel: Super. Tak to je ta první část. A teď tady mám deset výrazů… Já vás poprosím, abyste se na ně zase podívala, a pak se vás zeptám na to, jestli jste se s těmi slovy už někde setkala, jak byste je vyslovila, jaký rod byste jim v češtině přiřadila… ono to někdy není v češtině pevně stanovené, tak vážně záleží na vašem vlastním pocitu. A potom jestli případně znáte nějaké další označení pro ten daný produkt. Pokud jste to slovo… pokud jste se s ním ještě nikdy nesetkala, tak mi případně můžete říct jenom jak byste ho vyslovila a jaký rod byste mu v češtině přiřadila. Ano? Tak můžeme zase od té jedničky… Setkala jste se už někdy tady s tímto slovem?

Respondent: Jo… Řekla bych [krosant].

Tazatel: Ano, a k jakému rodu ho přiřadíme v češtině?

Respondent: Já bych řekla mužský.

Tazatel: Mhm…A nějaké jiné označení co se třeba v češtině používá?

Respondent: Hmm…napadl mě loupáček. Že by se to dalo za to zaměnit, třeba někdo kdo to nezná…

Tazatel: Jasně… Tak můžeme vzít tu dvojku. Znáte tady to slovo?

Respondent: Jo, to znám… řekla bych [kiš].

Tazatel: Ano, a k jakému rodu ho přiřadíme v češtině podle vás.

Respondent: Řekla bych mužský.

Tazatel: A nějaké jiné označení pro tady ten produkt znáte?

Respondent: Asi ten koláč bych řekla.

Tazatel: Jasně, dobře…Tak můžem rovnou na tu trojku.

Respondent: Hmm…To neznám…

Tazatel: Neznáte…a případně zkusila byste ho vyslovit? Jak by to zhruba bylo?

Respondent: Kdybych ho musela vyslovit jo? A jenom bych to viděla a měla bych to přečíst, a nevěděla bych třeba z jakého je to jazyka, jo?

Tazatel: Ano, přesně tak.

Respondent: To bych řekla třeba… [milé]… no a potom… (smích)

Tazatel: Já vím, není to úplně jednoduché.

Respondent: [mile: feuile], prostě normálně podle české výslovnosti.

Tazatel: Jasně, jak to vidíte, tak to přečtete. A jakému rodu si myslíte, že by se to zhruba mohlo řadit?

Respondent: To bych řekla asi ten… jako mužský.

Tazatel: Mužský, jasně… a nějaké jiné označení…

Respondent: Ne, to mě nenapadá. Nevím, co to je…

Tazatel: Dobře, nevadí, můžeme potom dál k té čtverce…Tady to slovo znáte?

Respondent: Neznám…

Tazatel: A přečetla byste ho…

Respondent: Řekla bych [kanale:]… Taky asi jak se to… jako…podle češtiny.

Tazatel: Jasně, normálně podle… jak to vidíte napsané.

Respondent: Ano.

Tazatel: A k jakému rodu byste ho přiřadila v češtině?

Respondent: Mě u všeho asi napadá zatím ten…Ten [kanale:].

Tazatel: Jasné.

Respondent: A nebo možná ještě ta. Něco…

Tazatel: Aha, takže trošku váháte mezi dvěma možnostmi?

Respondent: Jo…váhám mezi mužským a ženským… Asi bych to možná rozhodla podle toho, kdybych to viděla.

Tazatel: Jo, aha…

Respondent: Kdybych viděla ten jako… produkt a ten název, tak bych možná řekla, jestli je to ten nebo ta.

Tazatel: Jasně, takže i podle tvaru nebo formy se člověk může rozhodnout, ale takhle když vidíte jenom to slovo, tak váháte mezi mužským a ženským?

Respondent: Mhm…jo.

Tazatel: Tak můžeme se přesunout k té pětce…Tady to slovo v téhle formě znáte z češtiny?

Respondent: No…ne…jako asi bych to tak nenapsala, nebo jako já bych řekla makronka… ale to je spíš asi česky. A anglicky bych řekla ma… no... to asi není ani anglicky. Kdybych to viděla takhle, tak bych řekla [makaro:n].

Tazatel: Jasně, zase vlastně podle…

Respondent: Jo, jak se to píše, no.

Tazatel: Jo, jenom z céčka jste vlastně udělala -k, takže

Respondent: Jo, to bylo přirozeně…

Tazatel: A vy už jste rovnou i zmínila ten jiný výraz v podstatě, když jste říkala…

Respondent: Makronka.

Tazatel: Ano, český ekvivalent vlastně… A k jakému rodu byste tady tuhle konkrétní formu přiřadila?

Respondent: Já bych řekla… ten. Mužský. Ale v češtině asi ženský teda. Ale…řekla bych ten [makaro:n].

Tazatel: Ano, super. Tak můžeme k té šestce. Tady to znáte, tu podobu toho slova?

Respondent: Já myslím, že už jsem to viděla, ale jako, aktivně bych si na to nevzpomněla, na takový název.

Tazatel: Jasně.

Respondent: Ale jako když bych to viděla, tak bych si…asi jako dokázala zhruba představit co to bude. Nebo…spojila bych si to s takovým tím pečivem.

Tazatel: Jojo… Takže to znáte vlastně, takhle od pohledu?

Respondent: Jo…Od pohledu jo. Jako sama bych to nevymyslela.

Tazatel: Jasně, v pohodě, jenom spíš, jestli vám to něco říká. A jak byste ho přečetla, kdybyste se s ním někde takhle setkala?

Respondent: To bych řekla asi…hm…[pejn au šokolat].

Tazatel: Mhmm, jasně, a k jakému rodu si myslíte, že bychom ho v téhle formě měli v češtině přiřadit?

Respondent: (váhá) Mě první napadl asi střední rod. A nevím ani proč.

Tazatel: Úplně v pohodě. Záleží opravdu na vnitřním pocitu, jak vy sama byste to viděla.

Respondent: Prostě mě napadl střední.

Tazatel: A nějaké jiné označení, když si to takto vybavíte tak… používá se třeba něco?

Respondent: Hm…dala bych tu rolku. Nějakou…prostě něco…Čokoládovou rolku.

Tazatel: Jo, tak můžeme k té sedmičce. Tady to slovo znáte?

Respondent: Hmm, neznám…

Tazatel: A přečetla byste ho zhruba jak?

Respondent: Asi…[eklér]. Nějak tak…

Tazatel: Ano, jasně. A k jakému rodu byste ho přiřadila v češtině?

Respondent: Ten. Intuitivně ten.

Tazatel: Ano. A nějaký jiný název, nějaký ekvivalent třeba…

Respondent : Ne, to by mě nenapadlo. Vůbec nevím, co bych si pod tím představila.

Tazatel: Jasně… A osmička? Tady to slovo jste někdy viděla? Zaznamenala?

Respondent: … Ne, to mi nic neříká.

Tazatel: A případně zkusila byste ho vyslovit?

Respondent: Asi [financije:r].

Tazatel: A k jakému rodu si myslíte, že by se mělo teda řadit?

Respondent: (váhá) Ta. Ženský. Nevim. Nějak mě to napadlo…

Tazatel: Určitě, super, nic není špatná odpověď… Tak, můžeme k dalšímu, můžem vzít to předposlední…

Respondent: To znám…

Tazatel: Ano, a jak byste to vyslovila tady to slovo?

Respondent: Hmm…[tartalet].

Tazatel: Ano, a k jakému rodu bychom ho přiřadili v češtině?

Respondent: Ten. Ten [tartalet].

Tazatel: A nějaké jiné označení, které znáte?

Respondent: Česky bych to řekla spíš tartaletka.

Tazatel: Jasně…Tak můžeme to poslední vzít.

Respondent: [paris brest], to znám.

Tazatel: Ano

Respondent: Vyslovila bych to [paris brest] (smích)

Tazatel: (smích) Jasně… A k jakému rodu ho přiřadíme?

Respondent: To. Bych řekla. To [paris brest].

Tazatel: A používá se třeba ještě nějaké jiné označení?

Respondent: Hm…to mě asi nic nenapadá. Jako vyloženě mi přijde, že se používá [paris brest], jako přímo tady ten název.

Tazatel: Jojo, super. Tak to je všechno. Já si vypnu nahrávání… Děkuju za odpovědi!

Respondent: Jojo, já taky děkuju. A řeknete mi, jak se to teda čte všechno?